



# Rn PAT

Réseau national

Pour un **Projet Alimentaire Territorial**  
Co-construit et partagé

## RAPPORT D'ANALYSE COMPARATIVE

### LA PRISE EN COMPTE ET L'ARTICULATION DES DIFFERENTS CHAMPS DE L'ALIMENTATION DANS LES **PROJETS ALIMENTAIRES TERRITORIAUX**



*Louise Macé*

*Réalisation Chambres d'agriculture France  
dans le cadre d'un stage de fin d'études  
Août 2017*



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRES D'AGRICULTURE



Fonds européen agricole pour  
le développement rural :  
l'Europe investit dans les  
zones rurales



UNION EUROPÉENNE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



© Photographies de couverture (de gauche à droite) :

- Espace restauration d'un Marché de Producteurs de Pays - Chambre d'agriculture du Calvados
- Marché de Jullouville (50) - Louise Macé
- Paysage du Volvestre - Chambre d'agriculture des Pyrénées-Orientales

© Illustrations du rapport : Marion Demade  
Instagram mariondemade

## SOMMAIRE

|                                                                                             |    |
|---------------------------------------------------------------------------------------------|----|
| ABREVIATIONS.....                                                                           | 4  |
| GRILLE DE LECTURE DU RAPPORT.....                                                           | 6  |
| INTRODUCTION.....                                                                           | 7  |
| CADRAGE DE LA RECHERCHE.....                                                                | 10 |
| SINGULARITE DES PAT .....                                                                   | 10 |
| OBJET DE LA RECHERCHE .....                                                                 | 11 |
| PROTOCOLE DE LA RECHERCHE .....                                                             | 11 |
| PRISE DE REcul DANS L'ANALYSE.....                                                          | 13 |
| PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS .....                                                              | 14 |
| LA PRISE EN COMPTE DES CHAMPS DE L'ALIMENTATION DANS LES PAT.....                           | 14 |
| L'ARTICULATION DES DIFFERENTS CHAMPS THEMATIQUES .....                                      | 29 |
| PRECONISATIONS .....                                                                        | 31 |
| CONCLUSION .....                                                                            | 40 |
| BIBLIOGRAPHIE .....                                                                         | 41 |
| ANNEXES .....                                                                               | 43 |
| ANNEXE N°1 : Expériences de démarches alimentaires territoriales identifiées en France..... | 43 |
| ANNEXE N°2 : Liste des PAT étudiés pour l'analyse générale .....                            | 51 |
| ANNEXE N°3 : Liste des contacts sollicités.....                                             | 52 |
| ANNEXE N°4 : Journées d'échanges qui ont amendé la réflexion générale .....                 | 54 |
| ANNEXE N°5 : Grille d'analyse utilisée pour l'analyse comparative .....                     | 55 |
| ANNEXE N°6 : Recensement des acteurs territoriaux engagés dans les 30 PAT étudiés ...       | 59 |
| ANNEXE N°7 : Fiches « Retour d'expérience » .....                                           | 60 |

---

## ABREVIATIONS

---

|          |                                                                            |
|----------|----------------------------------------------------------------------------|
| 3M :     | Montpellier Méditerranée Métropole                                         |
| AAP :    | Appel à projets                                                            |
| AB :     | Agriculture Biologique                                                     |
| ADEME :  | Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie                   |
| AMAP :   | Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne                     |
| AOC :    | Appellation d'Origine Contrôlée                                            |
| AOP :    | Appellation d'Origine Protégée                                             |
| APCA :   | Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture                            |
| ARS :    | Agence Régionale de Santé                                                  |
| AURA :   | Auvergne Rhône-Alpes                                                       |
| CA :     | Chambre d'Agriculture                                                      |
| CAD :    | Communauté d'Agglomération du Douaisis                                     |
| CCI :    | Chambre de Commerce et d'Industrie                                         |
| CESE :   | Conseil Economique Social et Environnemental                               |
| CITEPA : | Centre Interprofessionnel Technique d'Etudes de la Pollution Atmosphérique |
| CMA :    | Chambre des Métiers et de l'Artisanat                                      |
| CNA :    | Conseil National de l'Alimentation                                         |
| CODAH :  | Communauté de l'Agglomération Havraise                                     |
| CPIE :   | Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement                        |
| CREDOC : | Centre de Recherche pour l'Etude et l'Observation des Conditions de vie    |
| DDT :    | Direction Départementale des Territoires                                   |
| DRAAF :  | Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt     |
| EHPAD :  | Etablissement d'Hébergement pour les Personnes Agées Dépendantes           |
| EPCI :   | Etablissement Public de Coopération Intercommunale                         |
| ESS :    | Economie Sociale et Solidaire                                              |
| FAO :    | Organisation des Nations unies pour l'Alimentation et l'Agriculture        |
| FEADER : | Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural                        |
| FNAB :   | Fédération Nationale d'Agriculture Biologique                              |
| FNE :    | France Nature Environnement                                                |

GES : Gaz à Effet de Serre

GIEC : Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat

GMS : Grandes et Moyennes Surfaces

IGP : Indication Géographique Protégée

INAO : Institut National de la Qualité et de l'Origine

INRA : Institut National de la Recherche Agronomique

LAAF : Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt

Leader : Liaison entre actions de développement de l'économie rurale

MAAF : Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt

MIN : Marché d'Intérêt National

NOTRe : Nouvelle organisation territoriale de la République (loi)

OGM : Organisme Génétiquement Modifié

P2A : Politique agro-écologique et alimentaire

PAD : Plan Alimentaire Durable

PAT : Projet Alimentaire Territorial

PETR : Pôle d'Equilibre Territorial et Rural

PLU : Plan Local d'Urbanisme

PNA : Programme National pour l'Alimentation

PNNS : Programme National Nutrition Santé

Rn PAT : Réseau national pour un Projet Alimentaire Territorial co-construit et partagé

RHD : Restauration Hors Domicile

SAAIT : Stratégie Agricole et Alimentaire Interterritoriale

SAFER : Sociétés d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural

SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale

SIQO : Signe Officiel de la Qualité et de l'Origine

TEV : Terres en villes

## GRILLE DE LECTURE DU RAPPORT

Ci-dessous, une légende précise la signification des items, couleurs ou illustrations utilisé(e)s afin de faciliter la lecture du présent rapport.

| ILLUSTRATIONS                                                                      |                                                                                                                                            |
|------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|   | Cette illustration est utilisée pour faire référence à une bonne idée ou une action innovante qu'il peut être intéressant d'aller creuser. |
|   | Cette illustration est utilisée lorsque des points de vigilance sont soulignés ou lorsqu'il y a sujet à débat.                             |
|   | Cette illustration est utilisée lorsque sont évoqués des cibles ou vecteurs d'actions.                                                     |
|  | Cette illustration est utilisée lorsque le document se focalise sur un projet, un outil, une méthodologie, etc. précis(e).                 |

| CODE COULEURS                                                                       |                                                                                               |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------|
|  | Ce code couleur se veut neutre                                                                |
|  | Ce code couleur est utilisé pour faire référence au champ ECONOMIE ALIMENTAIRE                |
|  | Ce code couleur est utilisé pour faire référence au champ ACCESSIBILITE SOCIALE               |
|  | Ce code couleur est utilisé pour faire référence au champ NUTRITION / SANTE                   |
|  | Ce code couleur est utilisé pour faire référence au champ ENVIRONNEMENT                       |
|  | Ce code couleur est utilisé pour faire référence au champ PATRIMOINE GASTRONOMIQUE / CULTUREL |
|  | Ce code couleur est utilisé pour faire référence au champ URBANISME ET AMENAGEMENT            |

---

## INTRODUCTION

---

Il n'existe pas en France, de sujet plus fédérateur que l'alimentation. De fait, elle occupe une place privilégiée dans le mode de vie des français. Elle fait partie intégrante de l'histoire, de la géographie, de la culture et de la tradition de notre pays. Si manger se résume pour beaucoup à un besoin vital et à une fonction nourricière, l'acte alimentaire est également perçu comme vecteur de lien social et de plaisir gustatif et sensoriel. A l'image de la société, les comportements alimentaires ont connu, pendant près de cinquante ans, de profondes mutations : réduction de la part dédiée aux achats alimentaires dans le budget des ménages, réduction du temps du repas, réduction du nombre de repas consommés au sein du foyer, accroissement de la consommation de plats préparés, émergence de la livraison de repas à domicile, etc. Ces évolutions ont concouru au développement d'un système alimentaire<sup>1</sup> hégémonique associant, en grande partie, production agro-industrielle et consommation de masse. La gastronomie et la culture culinaire française font encore sens mais notre alimentation est fortement marquée par la mondialisation. Or, ce modèle globalisé de production et de consommation de masse dont nous dépendons tous et qui a toutefois permis la réduction du coût des biens alimentaires, l'amélioration de la qualité sanitaire et hygiénique des produits et un accès facilité aux denrées, génère un certain nombre d'externalités négatives tant d'un point de vue économique et social, qu'environnemental et culturel.

Effectivement, il existe aujourd'hui un certain consensus sur les nombreuses limites du système alimentaire dominant. La crise agricole aigüe à laquelle fait face une majeure partie du monde agricole français ne fait qu'appuyer ce constat et plaide en faveur d'un nouveau modèle de développement économique et d'une meilleure répartition de la valeur ajoutée au sein de la chaîne alimentaire<sup>2</sup>. En outre, les nombreuses crises et fraudes sanitaires<sup>3</sup> ont mis à mal la confiance des français envers les conditions de production, de transformation et de distribution des produits alimentaires. Cette perte de légitimité à laquelle est confrontée le système alimentaire actuel provoque une modification des pratiques, comportements et régimes alimentaires des consommateurs, en témoignent les nombreuses études, rapports et sondages<sup>4</sup> sur le sujet mais aussi la tenue des Etats Généraux de l'Alimentation, promesse de

---

<sup>1</sup> D'après la définition de Louis Malassis, « Un système alimentaire est la façon dont les hommes s'organisent pour obtenir et pour consommer leur nourriture. Les systèmes alimentaires concernent l'ensemble des activités qui concourent à la fonction alimentation dans une société donnée. La nature et les quantités d'aliments disponibles, ainsi que la répartition sociale de ces disponibilités caractérisent aussi les systèmes alimentaires »

**Louis Malassis. 1994.** *Nourrir les hommes*. 1994

<sup>2</sup> Producteurs, transformateurs, distributeurs, logisticiens, consommateurs

<sup>3</sup> Crise de la vache folle (ESB), fièvre aphteuse, grippe aviaire (H1N1), influenza aviaire, scandale de la viande de cheval, etc.

<sup>4</sup> **ANSES. 2017.** *Etude individuelle nationale des consommations alimentaires (INCA) 3*. 2017

**INRA. 2012.** *Comportements alimentaires. Choix des consommateurs et politiques nutritionnelles*. Ouvrage collectif sous la direction de l'INRA. Editions Quæ, 2012

**INSEE. 2015.** Division Synthèses des biens et services. *Cinquante ans de consommation alimentaire : une croissance modérée, mais de profonds changements*. 2015

**Sondage IPSOS. 2016.** *Les pratiques alimentaires des Français au regard des enjeux de durabilité (santé, environnement, contexte socio-économique) : leurs attentes, leurs comportements et leurs préoccupations*. 2016

campagne du nouveau Président Emmanuel Macron. De nouvelles attentes émergent, se traduisant par le souci de recréer du lien entre les consommateurs et les producteurs, par une demande toujours plus importante de produits locaux, de saison ou sous signe de qualité et par un désir d'une meilleure traçabilité des aliments. Cette mutation des comportements alimentaires s'exprime enfin par une volonté plus marquée pour des denrées issues de systèmes productifs plus attentifs aux conditions sociales des acteurs de la chaîne alimentaire mais aussi, plus respectueux de l'environnement, à l'image de l'agro-écologie ou de l'agriculture biologique. La prise de conscience généralisée sur les conséquences du changement climatique et l'impact de la production et de la consommation sur l'épuisement des ressources naturelles appelle de fait à une évolution des pratiques et à la mise en œuvre d'un nouveau système alimentaire.

Face à cette remise en question du système dominant, les acteurs de la chaîne alimentaire sont en effet incités à diversifier voire à repenser le modèle existant et à innover pour concevoir de nouveaux systèmes alimentaires plus durables et vertueux, capables de répondre aux attentes des consommateurs et aux nouveaux enjeux sociétaux.

En réponse à ces défis, un modèle basé sur une approche plus locale de l'alimentation émerge peu à peu. La Loi de Modernisation de l'Agriculture et de la Pêche<sup>5</sup> de 2010 qui a créé le Programme National de l'Alimentation (PNA) pour poser le cadre de la politique publique de l'alimentation témoigne de l'intérêt des pouvoirs publics pour ces questions et de leur volonté d'agir en faveur d'un système plus durable. Le PNA entend effectivement coordonner l'ensemble des actions ayant trait à l'alimentation tout en favorisant et promouvant une alimentation durable, de qualité et accessible à tous. En 2014, la Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt<sup>6</sup> est venue asseoir le rôle du PNA dans la mise en œuvre de la politique publique de l'alimentation et confirmer l'ancrage territorial de l'alimentation comme priorité du Ministère, notamment par la création des « projets alimentaires territoriaux ».

Stipulant que « *les actions répondant aux objectifs du programme national pour l'alimentation et aux objectifs des plans régionaux de l'agriculture durable (...) [pouvaient] prendre la forme de projets alimentaires territoriaux* »<sup>7</sup>, la nouvelle loi agricole a fait des projets alimentaires territoriaux (PAT) des outils au service du développement d'un système alimentaire plus durable. Ceux-ci revêtent en effet plusieurs dimensions parmi lesquelles : une dimension économique (structuration et consolidation de filières dans les territoires par la mise en relation de l'offre et de la demande, un meilleur partage de la valeur ajoutée au sein de la chaîne alimentaire), sociale (création de lien et de justice social(e)) et environnementale (émergence de modes de productions agro-écologiques, préservation des espaces agricoles).

---

<sup>5</sup> LOI n° 2010-874 du 27 juillet 2010 de modernisation de l'agriculture et de la pêche

<sup>6</sup> LOI n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt

<sup>7</sup> Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt : Titre Préliminaire, Article 1, III.

Forts de leurs nouvelles compétences attribuées dans le cadre de la réforme territoriale<sup>8</sup>, de nombreux acteurs territoriaux en premier lieu desquels les collectivités territoriales se sont ainsi saisies de l'enjeu alimentaire et ont confirmé leur volonté d'agir en faveur d'un système alimentaire plus efficient, à travers la mise en œuvre de projets alimentaires territoriaux.

Le Réseau national pour un Projet Alimentaire Territorial co-construit et partagé (Rn PAT), projet MCDR<sup>9</sup> financé par le Réseau Rural français et co-piloté par Terres en villes (Chef de file) et l'APCA, a pour ambition de mettre en relation l'ensemble des parties prenantes<sup>10</sup> engagées et impliquées dans un projet alimentaire territorial. Le réseau se positionne comme lieu « ressources », d'échanges et de débats afin de créer une véritable synergie entre tous les acteurs mobilisés sur ces projets. Il vise à capitaliser les pratiques et actions existantes et à produire différents livrables dont des outils méthodologiques destinés aux porteurs de projets et aux acteurs intéressés par ces sujets. Réalisé dans le cadre du Rn PAT, le présent rapport s'inscrit dans cette perspective de capitalisation des initiatives engagées.

---

<sup>8</sup> LOI n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (Loi NOTRe)

<sup>9</sup> Programme Mobilisation Collective pour le Développement Rural (MCDR), du Réseau Rural français

<sup>10</sup> Porteurs de projets, acteurs partenaires, facilitateurs, etc.

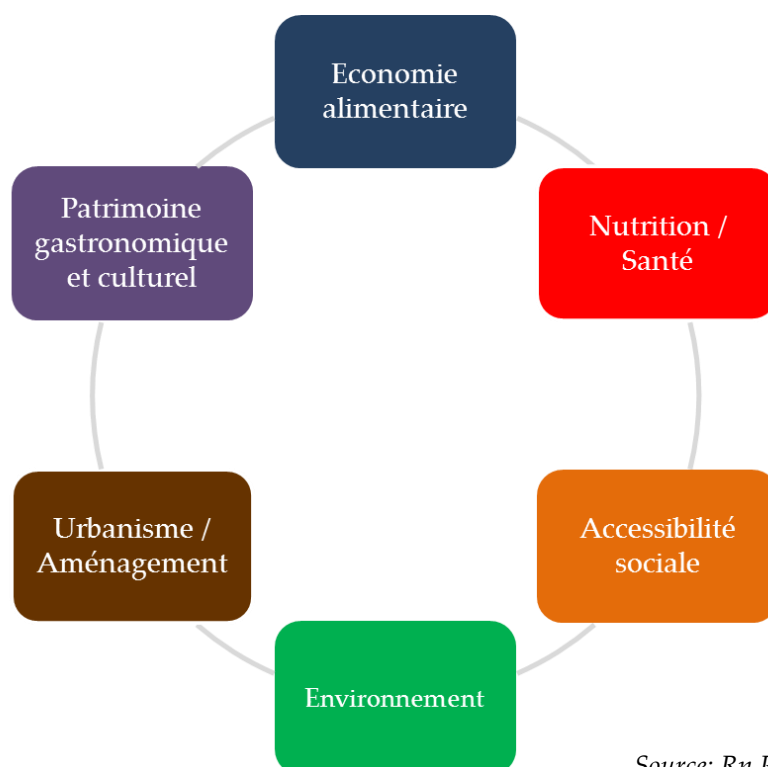
## CADRAGE DE LA RECHERCHE

### SINGULARITE DES PAT

Tels que définis dans la Loi d'Avenir pour l'Agriculture, l'Alimentation et la Forêt de 2014, les Projets Alimentaires Territoriaux sont des projets visant à rapprocher les acteurs de la chaîne alimentaire, à ré-ancrer l'alimentation et l'économie alimentaire dans les territoires en créant de la valeur ajoutée, à structurer les filières et l'économie agricole tout en répondant aux exigences du Programme National de l'Alimentation. Ce sont des projets qui ont pour vocation d'être co-construits par l'ensemble des parties prenantes d'un territoire et de développer une véritable synergie entre des acteurs souvent issus d'horizons divers (institutionnels, économiques, consulaires, société civile, consommateurs, etc.) qui ne se connaissent pas ou qui n'ont pas l'habitude de travailler ensemble. Surtout, les PAT ont pour objet de décroisonner autour d'un projet commun les différentes thématiques que l'on associe à l'alimentation et à l'acte alimentaire. Le Rn PAT en distingue six, résumées dans le schéma ci-dessous. C'est à ces six thématiques ou « champ » de l'alimentation que nous ferons référence tout au long de ce rapport.

Ainsi, les projets alimentaires territoriaux se veulent être des projets systémiques articulés autour de l'alimentation, à l'image des Agendas 21 dans le domaine environnemental il y a quelques années.

Schéma des six champs de l'alimentation proposés  
par le Rn PAT



Source: Rn PAT  
<http://rnpat.fr>

## OBJET DE LA RECHERCHE

Menée dans le cadre du Rn PAT, cette analyse comparative des Projets Alimentaires Territoriaux a pour ambition d'analyser la prise en compte des différents champs de l'alimentation dans les PAT qui se développent actuellement en France.

L'objectif est d'observer quels sont les acteurs impliqués dans les projets, comment ils se saisissent des différents champs de l'alimentation, la manière dont ils les articulent et les imbriquent dans leurs projets à travers diverses actions. Il s'agit enfin de recenser l'ensemble des pratiques innovantes pouvant être dupliquées sur d'autres territoires ainsi que les limites et les freins à la mise en œuvre de tels projets.

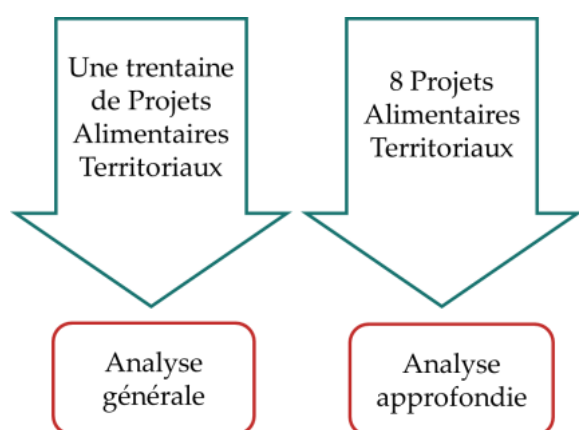
Ainsi, l'enjeu de cette recherche est non seulement de porter à la connaissance de l'ensemble des acteurs impliqués dans les PAT, la diversité des démarches et types de projets et les actions intéressantes développées sur certains territoires dont ils peuvent s'inspirer ; mais aussi d'établir un certain nombre de préconisations pour aiguiller les porteurs de projets et autres partenaires dans la mise en œuvre de leur PAT.

## PROTOCOLE DE LA RECHERCHE

Dans un premier temps, un travail d'identification et de recensement des démarches alimentaires (de stratégies alimentaires ou de PAT) développées en France a été réalisé. A partir de cet état de l'art, une trentaine de PAT en phase d'émergence ou de définition avancée ont été retenus, parmi lesquels la quasi-totalité (20 sur 22) des projets lauréats de l'appel à projet du Programme National de l'Alimentation (AAP PNA) 2016-2017 sur l'axe PAT, quelques projets de l'AAP PNA des années précédentes, des projets portés ou accompagnés par des Chambres d'agriculture mais non lauréats et des projets à la connaissance du réseau Terres en villes. Cet état des lieux a été amendé par la littérature produite sur les PAT, par des présentations d'intervenants réalisées dans le cadre du Rn PAT ou d'autres journées de travail (séminaire, colloque, etc.) et par des échanges informels avec les porteurs de projets. L'ensemble de ces supports est venu contribuer à la réflexion générale et à la rédaction de ce rapport final.

Voir  
annexes  
n° 1 à 3

Voir  
annexes  
n°4



Compte tenu du temps imparti, il était impossible d'approfondir chacun des PAT susmentionnés. Aussi, il a été jugé pertinent de déterminer un échantillon d'enquête restreint afin de pouvoir étudier plusieurs projets alimentaires territoriaux dans le détail. Au total, huit PAT ont fait l'objet d'une analyse plus approfondie.

Afin de déterminer les huit territoires d'étude, le parti a été pris d'équilibrer la représentativité des territoires ruraux et des territoires urbains, la diversité des échelles de projets (métropole, agglomération, communauté de communes, etc.) et des profils des porteurs de projets. Ces PAT ont également été choisis pour leur articulation des champs de l'alimentation et leur caractère a priori innovant. Les projets ainsi que les thématiques pour lesquelles ils ont fait l'objet d'une attention particulière sont résumés dans le tableau ci-joint :

|                                                         | Economie alimentaire | Accessibilité sociale | Nutrition / Santé | Environnement | Patrimoine gastronomique / culturel |
|---------------------------------------------------------|----------------------|-----------------------|-------------------|---------------|-------------------------------------|
| PAT de Tulle Agglomération                              |                      |                       |                   |               |                                     |
| PAT de la Communauté du Havre                           |                      |                       |                   |               |                                     |
| PAT du Sud Meurthe-et-Moselle                           |                      |                       |                   |               |                                     |
| PAD <sup>11</sup> de Rennes                             |                      |                       |                   |               |                                     |
| PAT de Loire Layon Aubance                              |                      |                       |                   |               |                                     |
| PAT des Baronnie Provençales                            |                      |                       |                   |               |                                     |
| PAT de Nantes Métropole                                 |                      |                       |                   |               |                                     |
| PAA <sup>12</sup> de Montpellier Méditerranée Métropole |                      |                       |                   |               |                                     |

Thématiques principales

Thématiques secondaires

Au cours de cette recherche, les champs « Economie alimentaire », « Accessibilité sociale », « Nutrition / santé », « Environnement » et « Patrimoine gastronomique et culturel » ont été particulièrement observés dans les projets, la dernière thématique « Urbanisme et aménagement » ayant fait l'objet d'une étude spécifique menée également dans le cadre du Rn PAT.

Les huit PAT approfondis ont fait l'objet d'une « Fiche retour d'expérience ». Après une brève présentation du projet, chacune d'entre elles se focalise sur un point précis : une action particulièrement innovante, une particularité du projet ou l'articulation intéressante de quelques thématiques. Ces fiches auxquelles il sera fait référence dans ce rapport, viennent ainsi le compléter et l'illustrer.

Voir  
annexe  
n°7

<sup>11</sup> Plan Alimentaire Durable

<sup>12</sup> Politique Agro-écologique et Alimentaire

## PRISE DE RECUL DANS L'ANALYSE

La sélection de la trentaine de PAT qui ont contribué à l'analyse comparative générale a été réalisée à partir des dossiers de candidature déposés à l'AAP PNA et d'échanges avec des porteurs de projets. A posteriori, il est apparu un décalage entre certaines actions envisagées dans le cadre de l'appel à projet et leur mise en œuvre réelle. Surtout, les projets –

Voir  
annexe  
n°5

pour la plupart en émergence – n'étaient pas assez avancés dans la réflexion ou dans l'opérationnalité pour répondre aux ambitions que nous nous étions initialement fixées. L'échantillon – pertinent par ailleurs – a donc été conservé mais la grille d'analyse et les informations obtenues ont été réorganisées.

La principale difficulté rencontrée au cours de cette recherche relève de la très grande hétérogénéité des PAT tant dans leur forme que sur le fond. Effectivement, pour de nombreux porteurs de projets, les PAT sont appréhendés comme des « outils », des moyens de mettre en œuvre un certain nombre d'ambitions et d'actions. Ils sont alors perçus comme des projets « traditionnels » limités dans le temps. Pour d'autres, un PAT s'apprécie comme une déclinaison d'une politique publique de l'alimentation à l'échelle territoriale et se traduit sur le fond comme une politique territoriale de long terme. Une certaine confusion est ainsi apparue sur l'objet « PAT » compte tenu de ce que les porteurs de projets entendent par « projet alimentaire territorial » : soit un projet délimité dans le temps, soit une véritable politique territoriale intégrée, soit des actions financées dans le cadre de l'AAP PNA. Or, l'adoption d'une telle définition n'a pas le même impact en termes d'analyse.

Sur le fond, cette recherche s'est trouvée questionnée dans la mesure où la majorité des projets étudiés sont en émergence ou « en devenir ». Peu de projets se situent au stade opérationnel. De ce fait, les conclusions avancées dans ce rapport s'appuient sur des objectifs, des intentions et une vision prospective des porteurs de projets.

Malgré ces limites, ce rapport a le mérite de permettre aux porteurs de projets de se saisir de la transversalité d'un PAT et des enjeux que cela implique, d'observer ce qui a été réalisé et produit sur d'autres territoires et de bénéficier de plusieurs recommandations pour que leurs projets soient les plus systémiques possibles. Surtout, ce travail ne se veut pas exhaustif mais une première analyse comparative d'une trentaine de PAT « en devenir » à un instant T, qui méritera d'être complétée lorsque ceux-ci se seront enrichis et auront mûri.

---

## PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS

---

L'alimentation est un objet vaste, englobant et protéiforme. Elle concerne plusieurs secteurs, sous-tend différents enjeux et problématiques, fait appel à de multiples compétences et implique une pluralité et une diversité d'acteurs. C'est un sujet qui, par nature, invite à la transversalité. Articulés autour de l'alimentation, les projets alimentaires territoriaux ont donc pour vocation d'être les plus intégrés et systémiques possibles. Après quelques mois d'analyse de PAT en émergence, quels enseignements peut-on aujourd'hui tirer sur cet objectif de transversalité ? Sommes-nous en présence de projets systémiques ou au contraire, les projets poursuivent-ils ce cloisonnement entre secteurs, acteurs et enjeux de l'alimentation ?

### LA PRISE EN COMPTE DES CHAMPS DE L'ALIMENTATION DANS LES PAT

#### 1 Quelles sont les thématiques prégnantes dans les PAT ?

A l'heure actuelle, très peu de projets sont complètement systémiques. Les PAT les plus transversaux sont ceux que les porteurs de projet envisagent soit comme leur politique publique de l'alimentation, soit comme un outil au service de la mise en œuvre d'une politique locale de l'alimentation. Les projets les plus intégrés sont majoritairement portés par des collectivités importantes, comme les métropoles ou les communautés d'agglomération. Cela peut s'expliquer par les moyens ou les compétences disponibles en interne dans de telles collectivités ou structures de projet. Certains projets semblent transversaux tant dans leur diagnostic que dans la mobilisation des acteurs, mais cela ne se traduit pas encore sur le plan opérationnel. Ainsi, il est plus fréquent que les projets investissent trois ou quatre thématiques de l'alimentation en fonction des enjeux et priorités propres à leur territoire. Mais si ces projets ne sont pas totalement transversaux au départ, cela ne signifie pas qu'ils ne pourront pas le devenir par la suite, en intégrant de nouveaux acteurs, en élargissant la gouvernance alimentaire ou en développant de nouvelles actions dans des champs jusqu'alors mis de côté, si cela s'avère pertinent.

Cette observation générale sur le caractère transversal et systémique des PAT est donc à confirmer dans les prochains mois, voire les prochaines années.

De ce fait, la thématique la plus investie par les projets alimentaires territoriaux est celle de **L'ÉCONOMIE ALIMENTAIRE**. Cela est assez logique et cohérent puisque cela réfère en grande partie à la définition même d'un PAT :

« Art. L. 111-2-2. – Les projets alimentaires territoriaux mentionnés au III de l'article L. 1\* sont élaborés de manière concertée avec l'ensemble des acteurs d'un territoire et répondent à l'objectif de structuration de l'économie agricole et de mise en œuvre d'un système alimentaire territorial »<sup>13</sup>.

L'économie alimentaire est presque systématiquement associée au volet agricole. Cela explique que de nombreux PAT aient une tonalité très « agri-alimentaire ». Tous les projets sans exception sont menés pour structurer, à l'échelle d'un territoire, des circuits courts ou des filières alimentaires de proximité. En outre, ce champ de l'alimentation est particulièrement prégnant dans les projets, car il fait référence au développement

---

<sup>13</sup> Définition d'un PAT

économique des territoires, à la création de richesse, de valeur ajoutée et d'emplois qui sont des enjeux majeurs voire cruciaux pour les porteurs de projets, en particulier les collectivités.

D'autre part, **L'ENVIRONNEMENT** est une thématique qui est également bien abordée par une grande partie des projets. La mise à l'agenda des préoccupations environnementales depuis le Sommet de Rio, le Grenelle de l'environnement, le lancement des Agendas 21, la COP21 organisée à Paris, entre autres ont fortement participé à la prise de conscience des impacts de nos modes de vie sur le changement climatique, et l'environnement de façon plus générale. Cela explique sûrement l'intérêt des acteurs territoriaux pour cet enjeu et le fait qu'ils l'aient intégré dans leurs projets alimentaires.

A l'exception de quelques PAT, les thématiques **SANTE / NUTRITION** et **ACCESSIBILITE SOCIALE** sont appréhendées de façon secondaire dans les projets et presque exclusivement via des actions de sensibilisation et d'éducation. Ces deux thématiques sont surtout investies par des structures de projet importantes (métropole, agglomération ou département). Cette observation peut trouver une explication dans le « manque de légitimité » ressenti par plusieurs porteurs de projets pour appréhender ces champs dans leur PAT. Cela peut être dû aussi à un manque de compétences en interne, à l'absence de prérogative sur ces sujets ou à une méconnaissance ou non maîtrise des enjeux qui y ont trait. L'investissement de ces champs s'explique enfin par le contexte sanitaire et social et par les enjeux du développement local propres à certains territoires. De la même façon, le champ « **URBANISME / AMENAGEMENT** » est encore peu investi par les PAT observés. Il y est fait référence lorsque projets souhaitent se concentrer sur les problématiques foncières de leur territoire. Cela se traduit alors quasi exclusivement par la protection de certains espaces fonciers dans les documents d'urbanisme de type SCoT ou PLU.

Finalement, le champ **PATRIMOINE GASTRONOMIQUE ET CULTUREL** dépend en grande partie de la localisation des projets. De fait, c'est une thématique qui est particulièrement prégnante dans les endroits traditionnellement touristiques ou historiquement renommés pour leur patrimoine gastronomique et/ou identité culinaire (alimentaire et/ou agroalimentaires) à l'image des PAT développés dans le Sud Est, les Pays de la Loire ou la Vallée du Rhône.

## 2 Comment les porteurs de projet se saisissent de chaque champ ?

Après avoir observé de façon globale la manière dont les champs de l'alimentation sont pris en compte dans les différents PAT, il paraissait intéressant d'approfondir chacun d'entre eux.

### Grille d'analyse

| THEMATIQUE ETUDIEE                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>PORTE(S) D'ENTREE(S) PRINCIPALE(S) DU PAT ET DECLINAISON EN TERMES D'ACTIONS OPERATIONNELLES</p> <p><i>Objectif :</i> Analyser comment les porteurs de projets se saisissent du champ de l'alimentation étudié et quelles sont leurs actions « phares »</p>                                                                                                                                                      |                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    | <p><b>VECTEURS ET CIBLES</b></p> <p><i>Objectif :</i> Observer quelles sont les cibles principales de ces actions et/ou par quels moyens les actions sont mises en œuvre</p>                                                                                        |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   | <p><b>POINTS DE VIGILANCE</b></p> <p><i>Objectif :</i> Mettre en débat et interroger l'adéquation entre les objectifs d'un PAT et les actions entreprises et souligner des points de vigilances et limites observées</p>                                            |
|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | <p><b>PROJETS INTERESSANTS / ACTIONS INNOVANTES</b></p> <p><i>Objectif :</i> Mettre en lumière des projets ou actions qui apparaissent intéressant(s) notamment parce qu'ils/elles semblent avoir réussi à dépasser les points de vigilance soulignés ci-dessus</p> |
| <p><b>RESSOURCES ET OUTILS DISPONIBLES</b></p> <p><i>Objectif :</i> Sans prétendre à l'exhaustivité, l'ambition est d'indiquer des ressources intéressantes aux porteurs de projets pour qu'ils s'approprient les grands enjeux de la thématique. Surtout, l'objet est de l'orienter vers des outils et guides méthodologiques pour l'accompagner dans la mise en œuvre de certaines actions ou de leur projet.</p> |                                                                                                                                                                                                                                                                     |

## ECONOMIE ALIMENTAIRE

### PORTES D'ENTREES PRINCIPALES DANS LA THEMATIQUE

#### ... Valorisation de l'existant :

- Promotion des circuits courts et de proximité
- Amélioration de la connaissance de l'offre alimentaire de proximité
- Sensibilisation du public à la consommation de produits locaux

#### ... Structuration de filières et la création de nouveaux débouchés :

- Développement d'infrastructures de type abattoir, légumerie, atelier de transformation, etc.
- Création de nouveaux circuits de distributions (marchés, magasins de producteurs, drive, distributeurs automatiques etc.)
- Soutien à la diversification (installation, conversion, etc.)



### VECTEURS ET CIBLES

L'approvisionnement en produits locaux de la restauration collective scolaire est le vecteur principal choisi par la majorité des porteurs de projets pour atteindre l'objectif de ré-ancrage de l'alimentation sur le territoire. Quelques PAT élargissent ce périmètre d'actions à l'ensemble de la restauration collective, voire à la restauration commerciale mais ceux-ci sont encore peu nombreux.



### POINTS DE VIGILANCE

- S'appuyer sur l'ensemble de la restauration hors domicile (RHD) pour structurer des filières

L'approvisionnement local de la restauration collective scolaire est un levier pertinent pour lancer une dynamique de ré-ancrage de l'économie alimentaire sur le territoire, notamment parce que c'est une prérogative de nombreuses collectivités locales, parce qu'elle répond à une exigence d'exemplarité des structures publiques en termes de commande publique et que des résultats et impacts peuvent être atteints relativement rapidement. **Cependant, compte tenu des volumes, des contraintes** (marchés peu rémunérateurs, complexité des marchés publics, etc.) **et de la « saisonnalité »** (les repas en restauration scolaire ne sont pas servis toute l'année) **que représente la restauration scolaire, celle-ci ne peut suffire pour structurer des filières alimentaires de proximité.** Si elle peut être utilisée comme levier au départ, **il est encore plus pertinent de se saisir de la restauration collective dans sa pluralité** (restaurants administratifs, de santé, d'entreprises, EHPAD, etc.), et dans l'idéal de la restauration commerciale, **pour démultiplier les impacts sur le territoire.**

- Intégrer l'ensemble des acteurs des filières alimentaires, notamment les transformateurs, distributeurs et logisticiens

L'objectif d'un PAT est de (re)créer du lien entre des filières et un territoire. Cet objectif s'appuie sur des initiatives ponctuelles, des initiatives individuelles, la mobilisation des collectifs d'agriculteurs, mais aussi sur l'intégration des acteurs des filières longues. A l'heure actuelle, **peu de PAT sont parvenus** – dans le cadre de leurs projets et actions – **à articuler les filières longues et courtes.** De même, à l'exception de quelques PAT, **très peu ont réussi à mobiliser les acteurs économiques traditionnels des filières longues (transformateurs, distributeurs, logisticiens).** Leur participation semble pourtant indispensable pour atteindre une échelle d'action supérieure et démultiplier les impacts des projets sur les territoires. **Un travail de sensibilisation et de persuasion est à réaliser pour convaincre ces acteurs de l'intérêt de prendre part aux projets et la mobilisation du monde agricole dans sa diversité reste un défi à relever<sup>14</sup>.**

<sup>14</sup> Sur ce sujet, un travail de recherche sur l'implication et la mobilisation des agriculteurs et de leurs collectifs dans les PAT a été réalisé par Terres en villes dans le cadre du Projet de développement agricole et rural (ONVAR 2015-2020) et du Rn PAT. Se référer au livrable publié sur le site du Rn PAT <http://rnpat.fr/>

## PROJETS INTERESSANTS OU ACTIONS INNOVANTES

- **La coopérative Fermes de Figeac**

Créée en 1985, la coopérative agricole SICASELI (désormais Fermes de Figeac) est devenue une coopérative agricole et de territoire intégrant aujourd'hui des entreprises mais aussi d'autres forces vives du territoire. Cette coopérative a joué un rôle crucial dans le développement local du Pays de Figeac et la mise en œuvre d'un écosystème territorial innovant articulé autour des enjeux alimentaires d'abord, et du développement durable ensuite. La coopérative témoigne du rôle que peut jouer un acteur économique et le monde agricole dans un projet alimentaire territorial.

<http://sicaseli.fr/>

- **Le projet Breizh' Alim, Région Bretagne**

Préparé par la Région et la Chambre d'agriculture de Bretagne, Breizh' Alim est une démarche novatrice visant à développer une commande publique territoriale. Le projet repose sur l'approvisionnement de la restauration collective régionale en produits locaux (3 filières sont concernées : viande porcine, lait et produits de la mer) par la mise en relation des acheteurs et des entreprises locales pour l'achat de volumes importants (filieres longues).

<http://www.prefectures-regions.gouv.fr/bretagne/Documents-publications/Breizh-Alim-pour-un-approvisionnement-de-proximite-en-restauration-collective>

- **L'outil « Toile alimentaire » du PAT de la Communauté de l'agglomération havraise (CODAH)**

<https://www.havre-developpement.com/fr/le-mag-eco/une-toile-alimentaire-locale-pour-la-codah>

Voir Annexe 7 Fiche « Retour d'expérience PAT de la CODAH »

## RESSOURCES ET OUTILS DISPONIBLES

### Textes réglementaires, avis institutionnels

- **CESE. 2016.** *Les circuits de distribution des produits alimentaires.* Les avis du CESE. mai 2016
- **CNA. 2017.** *Les enjeux de la restauration collective en milieu scolaire.* Avis n°77. juillet 2017
- **Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. 2010.** Loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche de 2010. Le Programme National de l'Alimentation. 2010

### Guides et outils méthodologiques

- **AMF, ADF, ARF. 2016.** *Vade-mecum Encourager l'approvisionnement local.* juin 2016
- **APCA. 2012.** *20 fiches sur les filières alimentaires territorialisées.* novembre 2012
- **CERDD. 2010.** *Explorez le développement territorial durable avec les circuits courts alimentaires. Un guide pour une approche territoriale des projets de circuits courts.* octobre 2010
- **FNH, FNCIVAM. 2011.** *Guide de la restauration collective responsable à l'attention des collectivités et des entreprises.* 2011
- **Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. 2014.** *Soutiens financiers mobilisables pour l'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux et de qualité.* 2014
  - **Nov. 2014.** *Guide Pratique. Favoriser l'approvisionnement local et de qualité en restauration collective.* 2014
  - **2015.** *Utiliser les plateformes collectives pour développer l'approvisionnement local en restauration collective.* octobre 2015
  - **2016.** *Direction des achats de l'Etat. La boîte à outil des acheteurs publics de restauration collective : LOCALIM.* octobre 2016
  - **2017.** *Sociétés de restauration collective en gestion concédée, en restauration commerciale et approvisionnement de proximité.* Rapport n°16060. janvier 2017
- **Projet CASDAR REALISAB (pilote par la Chambre d'agriculture de France Comté). 2011-2014.** *Fiches techniques et autres livrables réalisés dans le cadre du projet REALISAB : Structurer avec les agriculteurs des circuits de proximités adaptés aux besoins de l'approvisionnement de la restauration collective.* 2014

## ACCESSIBILITE SOCIALE

### PORTES D'ENTREES PRINCIPALES DANS LA THEMATIQUE

#### ... Amélioration de l'accès économique à l'alimentation :

- Mise en place de partenariats avec des structures d'aide alimentaire ou des épiceries solidaires
- Promotion et développement d'actions de type glanage, dons, etc.

#### ... Création de justice sociale à travers l'alimentation :

- Création de lien social à travers l'agriculture et l'alimentation (via des jardins partagés par exemple)
- Faire de l'agriculture et de l'alimentation, un vecteur d'insertion sociale : travail avec les ESAT, les structures d'insertion sociale, formation de publics en difficultés, etc.



#### VECTEURS ET CIBLES

Sont essentiellement ciblées par ces mesures d'accès à l'amélioration et de justice sociale, les personnes en situation de très grande précarité et/ou les bénéficiaires de l'aide alimentaire.



#### POINTS DE VIGILANCE

- **Intégrer davantage le public agricole sur les questions d'accessibilité sociale**

Malgré l'importance que représente l'accès à l'alimentation des ménages en difficultés, il convient toutefois de **ne pas exclure d'autres publics et d'autres cibles qui font eux aussi face à des situations de précarité alimentaire**, à l'image de certains agriculteurs par exemples.

D'autre part, si les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire sont particulièrement présents et actifs sur ces sujets, **les acteurs économiques « traditionnels » en premier lieu desquels les acteurs du monde agricole sont encore faiblement associés aux questionnements sur l'accessibilité sociale** de l'alimentation. Pourtant, il **apparaît pertinent voire indispensable que les agriculteurs et les autres acteurs des filières soient davantage mobilisés sur ces sujets**. Ceux-ci peuvent porter et avancer des propositions et pistes de solutions d'actions très concrètes telles que l'organisation de la collecte de produits alimentaires, les dons de produits agricoles, etc.

- **Encourager et soutenir des pistes d'actions innovantes**

Des pistes d'actions intéressantes et innovantes pour favoriser l'accès à l'alimentation de tous sont en cours de réflexion dans plusieurs PAT. **Celles-ci méritent d'être accompagnées et approfondies pour déterminer leur faisabilité** (notamment leurs conditions juridiques).

*Par exemple* : l'achat de produits agricoles via des bons distribués par les structures d'aide alimentaire (besoin de clarifier la réglementation)

- **Mieux prendre en compte les spécificités de l'accès à l'alimentation dans les zones rurales**

**Les questions d'accessibilité sociale de l'alimentation n'impliquent pas tout à fait les mêmes enjeux selon que l'on se situe en milieu rural ou en milieu urbain<sup>15</sup>**. Par exemple, dans les zones rurales la population est davantage amenée à se côtoyer et plus à même de se connaître. Cette interconnaissance peut crispier certains publics qui pourraient pourtant bénéficier de l'aide alimentaire mais qui ne s'y rendraient pas par autocensure ou par « peur du regard des autres ». **Des réponses spécifiques à ces enjeux doivent être apportées mais encore peu de PAT s'y sont attelés.**

<sup>15</sup> Sur cette question, un travail de recherche sur la pauvreté alimentaire en milieu rural a été mené par Terres en villes. Se référer au livrable publié sur le site du Rn PAT <http://rnpat.fr/>



## PROJETS INTERESSANTS OU ACTIONS INNOVANTES

- **Les actions menées par l'association Solidarité des producteurs Agricoles et des filières alimentaires (SOLAAL)**

SOLAAL est une association qui renforce le lien entre les donateurs des filières agricoles et alimentaires et les associations d'aide alimentaire, facilite l'organisation des dons alimentaires et lutte contre le gaspillage. Voir l'ensemble des actions sur le site de l'association <https://www.solaal.org/>

- **Uniterres, Programme de l'Association Nationale des Epiceries Solidaires (ANDES)**

Cette initiative a pour objet de « faire de deux fragilités une force ». Il vise ainsi à développer la coopération en circuits courts entre des agriculteurs en difficultés et des épiceries solidaires et structures d'aide alimentaire qui manquent de produits frais. <https://andes-france.com/nos-actions/uniterres/>

- **Le Programme « Jardins de Cocagne » du réseau Cocagne**

En s'appuyant sur la formation au maraîchage, les Jardins de Cocagne permettent de remobiliser des personnes éloignées de l'emploi. Pendant leur parcours d'insertion, les « jardiniers » acquièrent ou révèlent des compétences mobilisables ou transférables à d'autres secteurs d'activité. L'objectif étant à terme, d'aider ces bénéficiaires à s'orienter et à se réinsérer sur le marché de l'emploi.

<http://www.reseaucocagne.asso.fr/missions-jardin-de-cocagne/>

## RESSOURCES ET OUTILS DISPONIBLES

### Textes réglementaires et avis institutionnels

- **CESE. 2014.** *Favoriser l'accès de tous à une alimentation de qualité, saine et équilibrée.* Les avis du CESE. janvier 2014
- **CNA. 2002.** *L'exclusion sociale et l'alimentation.* Avis n°34. janvier 2002
- **2012.** *Aide alimentaire et accès à l'alimentation des populations les plus démunies en France.* Avis n°72. mars 2012
- **Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. 2010.** *Loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche de 2010. Le Programme National de l'Alimentation : Dispositifs relatifs à l'axe 1 du PNA « la justice sociale »*
- **Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, DGAL. 2014.** *Note d'information de la DGAL relative au cadre législatif et réglementaire applicable, en matière de sécurité sanitaire des aliments, aux dons effectués par les entreprises du secteur alimentaire et aux notions de propriété et de responsabilité à l'occasion de ces opérations.* octobre 2014

### Rapports, études

- **ATD Quart Monde 2016.** *Se nourrir lorsqu'on est pauvre. Analyse et ressenti de personnes en situation de précarité.* Revue Quart Monde. Dossiers et documents. Editions Quart Monde. juin 2016

### Guide et outils méthodologiques

- **ANIA 2013.** *FCD, Don alimentaire : le guide.* octobre 2013
- **DRAAF Rhône-Alpes. 2013.** *Restauration collective, donner aux associations d'aide alimentaire.* Guide pratique et réglementaire. septembre 2013
- **Fédération française des banques alimentaires.** *Créer, gérer, animer une épicerie sociale,* Guide pratique
- **Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. 2015.** *Moyens réglementaires, incitatifs et pratiques favorisant le don alimentaire,* novembre 2015
- **2017.** *Liste des associations nationales habilitées à mettre en œuvre l'aide alimentaire.* 2017
- **SOLAAL.** Ensemble des « documents utiles » recensés sur le site de l'association
- **2017.** Guide à paraître

## NUTRITION / SANTE

### PORTES D'ENTREES PRINCIPALES DANS LA THEMATIQUE

#### ... Sensibilisation à une alimentation de qualité :

- Faire prendre conscience à des acteurs divers les bienfaits du « bien manger », des produits locaux et de saison
- Développement d'outils et de techniques d'animation pour sensibiliser divers publics (cuisines/jardins pédagogiques, etc.)
- Formation d'ambassadeurs ou de relais du « bien manger »



#### VECTEURS ET CIBLES

Les actions développées dans le cadre de ce champ « nutrition/santé » sont conduites sous l'angle éducatif : éducation nutritionnelle, éducation au goût, éducation à de nouveaux régimes alimentaires.

Deux groupes d'acteurs sont ciblés par les PAT sur ce sujet. Dans un premier temps, les enfants à travers les actions de sensibilisation au goût et à l'alimentation dans les établissements scolaires. D'autre part, les familles, prioritairement en situation de vulnérabilité (financière, sociale, médicale, etc.).



#### POINTS DE VIGILANCE

- **Ne pas réduire la thématique « nutrition / santé » aux seules actions de sensibilisation au « bien manger » et d'éducation au goût**

De fait, le champ « nutrition/santé » est seulement abordée via les actions d'éducation et de sensibilisation aux qualités nutritionnelles des denrées alimentaires. Or, **le lien entre alimentation et santé ne se résume pas à ce seul aspect**. Par exemple, le rôle de l'alimentation comme vecteur de bonne santé, en particulier dans les établissements hospitaliers et médicaux n'est jamais abordé dans les projets.

- **Être vigilant sur le sujet sensible des régimes alimentaires : prendre en compte toutes les sensibilités**

Quelques projets mènent des actions visant à **faire évoluer les pratiques et régimes alimentaires, en particulier dans la restauration collective** : en augmentant la consommation de produits issus de l'agriculture biologique, en réduisant la consommation de produits carnés, en augmentant le nombre de plats et repas végétariens. Cette question des régimes alimentaires, fortement corrélées aux questions environnementales, est **un vrai point de controverse**, y compris chez les nutritionnistes qui soutiennent des avis divergents. L'enjeu est de mettre le plus d'acteurs concernés par ce sujet autour de la table pour réfléchir à des pistes d'actions envisageables, sans tomber dans des conflits idéologiques.



## PROJETS INTERESSANTS OU ACTIONS INNOVANTES

- Les actions menées par **Les sens du goût**

Les sens du goût est une association créée en 1998 dont l'objectif est de sensibiliser des publics divers au goût et à l'acte alimentaire. En se basant sur « l'approche sensorielle », l'idée est de proposer une démarche ascendante pour faire du « mangeur », un acteur à part entière de son alimentation. L'association met en œuvre plusieurs projets d'éducation sensorielle et alimentaire comme des classes du goût, des ateliers de cuisine, des balades, des formations, etc.

<http://www.lessensdugout.org/>

- **Le dispositif PRECOSS** (PRise En Charge Coordonnée des enfants Obèses et en Surpoids à Strasbourg) mené par la ville de Strasbourg

L'enjeu de ce programme est de diminuer la prévalence du surpoids et de l'obésité des enfants et adolescents, en particulier issus de quartiers politiques de la ville et de quartiers situés en zones urbaines sensibles en les incitant à la pratique sportive, en accompagnant l'évolution de leurs comportements alimentaires et en renforçant le dépistage des enfants « à risque ».

<http://www.strasbourg.eu/vie-quotidienne/solidarites-sante/sante/prise-en-charge-des-enfants-en-surpoids>

- **Le projet « défi Famille à Alimentation Positive »**

Porté par le réseau FNAB les défis « Famille à Alimentation Positive » a pour but de démontrer qu'il est possible d'avoir « une alimentation savoureuse, bio et locale, sans augmenter son budget alimentaire ». Ainsi, l'objectif est d'accompagner une dizaine de ménages (famille, couple, personnes seules, etc.) sur un an. Ce projet s'articule autour de plusieurs moments : visites de fermes, rencontre avec un diététicien-nutritionniste, cours de cuisine, jardinage, etc.

<http://www.famillesaalimentationpositive.fr/>

## RESSOURCES ET OUTILS DISPONIBLES

### Textes réglementaires, avis institutionnels

- **CNA. 2017 (a).** *Réflexion sur l'étiquetage nutritionnel simplifié.* Avis n°75. janvier 2017
- **2017 (b).** *Suivi des recommandations des Avis antérieurs du CNA relatifs à la politique nutritionnelle.* Avis n°76, janvier 2017
- **2017 (c).** *Alimentation en milieu hospitalier.* Avis n°78. juillet 2017
- **Ministère de la Santé et des Sports. 2011.** *Le Programme National Nutrition Santé.* 2001
- **Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. 2010.** Loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche de 2010, Le Programme National de l'Alimentation : Dispositifs relatifs à l'axe 2 du PNA « l'éducation alimentaire de la jeunesse »

### Guide et outils méthodologiques

- **PNNS :** Ensemble des « Guides nutritionnels » (*La santé vient en mangeant, La santé vient en bougeant, Le guide nutrition des enfants et ados pour tous les parents, etc.*)
- **PNNS :** Ensemble des « Fiches Conseils » (*De l'eau sans modération, Matières grasses : savoir les choisir et réduire sa consommation, etc.*)

## ENVIRONNEMENT

### PORTES D'ENTREES PRINCIPALES DANS LA THEMATIQUE

#### ... Lutte contre le gaspillage :

- Réduction de la production de déchets dans les établissements scolaires : modifier les proportions, les modalités de service ou les contenants
- Sensibilisation des consommateurs

#### ... Promotion de systèmes productifs plus respectueux de l'environnement :

- Sensibilisation des agriculteurs à la mise en place de pratiques culturales écologiquement responsables : agro-écologie, réduction des pesticides, rotation et diversification
- Promotion de l'installation ou de la conversion en agriculture biologique



### VECTEURS ET CIBLES

Les actions de lutte contre le gaspillage et de réduction des déchets observées dans les PAT sont essentiellement menées dans le cadre de la restauration collective, et plus particulièrement, à l'échelle des établissements scolaires (primaires et collèges). La restauration scolaire est appréhendée comme le vecteur le plus pertinent et adapté pour sensibiliser de futurs consommateurs.

S'agissant de la promotion de pratiques culturales plus respectueuses de l'environnement, ce sont évidemment les acteurs du monde agricole qui sont les cibles privilégiées.



### POINTS DE VIGILANCE

- **Ne pas stigmatiser ou opposer des/les modèles agricoles mais intégrer tous les acteurs**

A travers l'ambition de promouvoir des systèmes productifs plus respectueux de l'environnement, il peut être tentant de privilégier l'accompagnement des exploitations en agriculture biologique au détriment d'autres systèmes d'exploitation. L'enjeu est ainsi de **veiller à ne pas opposer les modèles agricoles et à ne pas stigmatiser certaines formes d'agricultures** mais bel et bien **d'encourager l'ensemble des acteurs du monde agricole** à évoluer vers des pratiques plus vertueuses pour multiplier les impacts des projets.

- **Ne pas limiter les actions de lutte contre le gaspillage à l'amont** (phase de production) **et l'aval** (consommation) de la filière

**Peu de PAT mettent l'accent sur la réduction du gaspillage à l'échelle des autres maillons de la chaîne alimentaire** (transformation, transport/logistique, distribution). Plusieurs études et rapports (GIEC, FAO, CITEPA, etc.) ont mis en avant le rôle de l'agriculture, notamment de l'élevage dans la production de gaz à effet de serre (GES). Cependant, les autres étapes de la chaîne alimentaire participent aussi à la production de GES (transformation, emballage, gestion des déchets, transport jusqu'au lieu d'achat, commercialisation, etc.). Pour optimiser les impacts environnementaux des PAT, le reste de la filière ne doit pas être écarté et une réflexion doit être engagée en concertation avec ces autres acteurs.

### PROJETS INTERESSANTS OU ACTIONS INNOVANTES



- **La démarche « Eau en saveur » de la Ville de Rennes et de la Collectivité Eau du Bassin Rennais**

Fruit d'un partenariat entre la Ville de Rennes et la Collectivité Eau du Bassin Rennais (CEBR), cette démarche a pour ambition d'améliorer la qualité de l'eau d'une partie du territoire à travers l'achat de denrées alimentaires à destination de la restauration collective rennaise. Via un cahier des charges très strict (absence d'OGM, d'antibiotiques, de produits phytosanitaires nuisibles aux pollinisateurs, etc.), l'idée est d'inciter les agriculteurs situés sur les bassins versants et zones de captage à s'orienter significativement vers des pratiques plus vertueuses en leur assurant des débouchés. Respectant le code des marchés publics, la qualité de l'eau devient ainsi un critère pour l'achat des denrées. Deux types de productions sont pour l'instant concernés : les produits laitiers et la viande porcine. <https://www.eaudubassinrennais.fr/>

- **Les actions de l'entreprise Phenix :** (<http://www.wearephenix.com/presentation/>)

Phenix est une entreprise sociale dont l'ambition est d'aider des acteurs économiques et des collectivités à réduire leur gaspillage, valoriser leurs déchets et améliorer leur empreinte écologique et sociétale tout en profitant de gains économiques. *A titre d'exemple, l'action menée par Breizh Phenix et la Ville de Rennes*

Une expérimentation reposant sur l'évolution des modes de service des repas a été développée par la Ville de Rennes dans 5 établissements scolaires pour évaluer l'impact de ce facteur sur la réduction du gaspillage alimentaire. Chacun des établissements s'est vu proposer différents dispositifs. Par exemple un self-service pour les entrées, deux assiettes pour le plat (« grande faim » et « petite faim »), etc. Malgré des résultats disparates, cette expérimentation a démontré que l'évolution des modes de service a permis une diminution de 26% du gaspillage des entrées et de 36 % du gaspillage des plats. [breizh@wearephenix.com](mailto:breizh@wearephenix.com)

## RESSOURCES ET OUTILS DISPONIBLES

### Textes réglementaires, avis institutionnels

- **CESE. 2016.** *La transition agroécologique : défis et enjeux.* Les avis du CESE. novembre 2016
- **Guillaume Garot. 2015.** *Lutte contre le gaspillage alimentaire : propositions pour une politique publique.* avril 2015
- **Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. 2010.** Loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche de 2010, Le Programme National de l'Alimentation : Dispositifs relatifs à l'axe 3 du PNA « la lutte contre le gaspillage alimentaire »
  - **2011.** *Programme National de l'Alimentation : les fiches actions.* 2011
  - **2012.** *Le Projet Agro-écologique pour la France.* 2012
  - **2017.** Pacte national de lutte contre le gaspillage alimentaire 2017-2020

### Rapports, études

- **ADEME. 2016 (a).** *Pertes et gaspillages alimentaires : l'état des lieux et leur gestion par étapes de la chaîne alimentaire.* Rapport d'étude. mai 2016
  - **2016 (b).** *Manger mieux, gaspiller moins. Pour une consommation alimentaire plus durable.* Les achats. AGIR !. juin 2016
  - **2016 (c).** *Réduire ses déchets et bien les jeter. Des déchets moins abondants et mieux valorisés.* Les déchets. AGIR !. juillet 2016
- **Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt. 2011.** *Pertes et gaspillages alimentaires : Marges de manœuvre et verrous au stade de la remise directe au consommateur (distribution et restauration) et en restauration collective.* Rapport final. novembre 2011

### Guides et outils

- **ADEME. 2016 (a).** *Alimentation et environnement. Champs d'actions pour les professionnels.* Clé pour agir. octobre 2016
  - **2016 (b).** *Gérer les déchets organiques sur un territoire,* Fiche technique, 2016
  - **2017.** *Réduire le gaspillage alimentaire en restauration collective, Guide pratique, Clé pour agir,* avril 2017
- **Réseau des CPIE. 2012.** *Comment réduire le gaspillage alimentaire au sein de sa restauration collective ?.* Eléments de méthode et recueil de pratiques auprès des CPIE, décembre 2012
- **Chambre d'agriculture Normandie. 2017.** Guide régional de la conversion en agriculture biologique. avril 2017
- **REFEED. 2012.** *Gaspillage alimentaire.* Guide de sensibilisation. mai 2012

### Sites internet

- ADEME : <http://www.ademe.fr/>
- Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/>
- Agence Bio : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/>

## PATRIMOINE GASTRONOMIQUE / CULTUREL

### PORTES D'ENTRÉES PRINCIPALES DANS LA THÉMATIQUE

#### ... Promotion du « manger local »

- Sensibilisation des acteurs à la consommation de produits locaux
- Introduction de produits locaux dans la restauration collective, notamment scolaire
- Sensibilisation des métiers de bouche, restaurateurs, acteurs du tourisme à la mise en valeur des produits locaux dans leurs préparations

#### ... Amélioration de la visibilité des productions et spécificités locales :

- Accompagnement des producteurs dans la distinction de leurs produits (référencement, labels, marques territoriales)
- Développement de la communication sur les productions locales (guide des producteurs locaux, organisations d'événements festifs, signalétique, etc.)
- Multiplication des circuits de distribution (développement de marchés de producteurs, mise en valeur des produits locaux dans les GMS, etc.)



#### VECTEURS ET CIBLES

Les deux publics ciblés par les actions de promotion et de mise en valeur des productions et spécificités gastronomiques locales sont les acteurs locaux du territoire (consommateurs, artisans, métiers de bouche, restaurateurs, cuisiniers, acteurs du tourisme, etc.) et la population touristique (étrangère ou non).

### POINTS DE VIGILANCE



#### • Travailler davantage avec les acteurs touristiques

On observe que **quelques projets alimentaires territoriaux se sont rapprochés des acteurs touristiques et culturels** mais **ceux-ci demeurent souvent associés** aux PAT comme partenaires secondaires. Pourtant ceux-ci jouissent généralement d'importants réseaux (d'hébergeurs, de restaurateurs, de structures de loisirs, etc.) ; et leur mobilisation permettrait d'atteindre des échelles d'actions supérieures.

- Être vigilant quant à la multiplication des signes distinctifs, notamment les marques territoriales

La création de signes distinctifs, notamment d'une marque territoriale est l'une des actions privilégiées pour mettre en avant les produits locaux d'un territoire et se démarquer auprès des concurrents. Plusieurs études et rapports<sup>16</sup> ont montré que les consommateurs sont de plus en plus sensibles à l'origine des produits qu'ils achètent. Toutefois, ces procédures de distinction sont parfois longues et coûteuses et **la profusion des SIOQ et la multiplicité des marques territoriales et locales rendent leur lisibilité et leur articulation difficile voire entraînent la confusion et la méfiance des consommateurs**<sup>17</sup>.

<sup>16</sup> AlimAvenir. Cécile Laisney 2016 L'évolution de l'alimentation en France. Panorama des tendances lourdes. 2016

Etude TNS Sofres réalisée pour le SIAL 2016 « L'alimentation en France ». 2016

Etude IPSOS, Fondation Nina et Daniel Carasso. « Les pratiques alimentaires des Français au regard des enjeux de durabilité (santé, environnement, contexte socio-économique) : leurs attentes, leurs comportements et leurs préoccupations ». 2016

Etude du CREDOC. « Les français toujours très attachés à la qualité ». 2016

<sup>17</sup> FOURNIER Mauricette (dir.). 2014. *Labellisation et mise en marque des territoires*. CERAMAC / Presses Universitaires Blaise-Pascal. décembre 2014

MARCEL, Marie-Lou, CINIERI, Dino. 2015. *Rapport d'information déposé (...) par la commission des affaires économiques sur les signes d'identification de la qualité et de l'origine*. - Paris : Assemblée nationale, janvier 2015, 108 p. - (Documents d'information de l'Assemblée nationale ; 2503)

## PROJETS INTERESSANTS / ACTIONS INNOVANTES



- **Le projet du Pays Roannais en lien avec le dispositif de « Structuration de Pôles Touristiques Territoriaux » (SPôTT)**

Les contrats SPôTT (lancés par le Secrétariat d'Etat chargé du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire) s'inscrivent dans une politique de valorisation des territoires, de renforcement de leur attractivité et de développement des destinations touristiques. Dans le cadre d'une candidature à l'AAP SPôTT 2016, le Pays Roannais a choisi de lier sa stratégie alimentaire avec celle du développement touristique du Roannais en développant le projet « Le Roannais nouvelle destination gourmande d'Auvergne Rhône-Alpes ». L'ensemble des acteurs touristiques du Roannais ont été intégrés à ce projet.

- **L'opération « Frigo plein » du PAT des Baronnies Provençales**

En cours de réflexion dans le cadre du PAT des Baronnies Provençales, cette action viserait à se rapprocher des acteurs du tourisme, en particulier des hébergeurs touristiques afin qu'ils proposent à leurs clients pour leur arrivée dans les lieux de villégiature des paniers ou frigos remplis de denrées produites localement pour préparer quelques repas.

Voir Annexe n°7 Fiche « Retour d'expérience PAT des Baronnies »

## RESSOURCES ET OUTILS DISPONIBLES

### Ouvrages

- **Jacinthe Bessière. 2011.** *L'alimentation au cœur du voyage, le rôle du tourisme dans la valorisation des patrimoines alimentaires locaux.* Colloque National AsTRES sur la Recherche et l'enseignement Supérieur en Tourisme. mai 2011
- **2013.** *Les stratégies d'innovation patrimoniale alimentaire des territoires ruraux. Atelier interrégional, SCOT : Agriculture durable, alimentation, développement territorial et planification.* avril 2013
- **Jacinthe Bessière, Jean-Pierre Poulain, Laurence Tibère. 2013.** *L'alimentation au cœur du voyage, le rôle du tourisme dans la valorisation des patrimoines alimentaires locaux.* Mondes du tourisme, Éditions touristiques européennes, 2013
- **Jacinthe Bessière, Elise Mognard, Laurence Tibère. 2016.** *Tourisme et expérience alimentaire.* Téoros. Presses de l'Université du Québec. Tourisme et Gastronomie. 35. 2016
- **Jacinthe Bessière, Sylvie Clarimont, Vincent Vlès. 2016.** *La ressource patrimoniale, outil de diversification touristique ? Le Pôle d'Excellence Rurale du Néouvielle, entre innovation et recyclage.* Natures Sciences Sociétés. EDP Sciences. 2016

### Guides et outils

- **INAO :** Les différentes plaquettes sur les signes de qualité (AOC, AOP, IGP, Label Rouge, Agriculture biologique, etc.)
- **INAO :** Les divers « guides pratiques » (Guide du demandeur Label rouge, Guide du demandeur d'une AOP-IGP, etc.)

### Sites internet

- Bienvenue à la ferme : <http://www.bienvenue-a-la-ferme.com/>
- Institut National de la Propriété Intellectuelle : <https://www.inpi.fr/fr>
- Institut National de l'Origine et de la Qualité : <http://www.inao.gouv.fr>
- Marché des producteurs de pays : <http://www.marches-producteurs.com/>
- Parcs naturels régionaux : <http://www.parcs-naturels-regionaux.fr/>

## URBANISME ET AMENAGEMENT

### PORTES D'ENTREES PRINCIPALES PAR THEMATIQUE

#### ... Protection des espaces agricoles et des capacités de production agroalimentaire

- Mobilisation du foncier non bâti public et privé pour l'installation d'exploitants agricoles ; actions de maîtrise foncière
- Réhabilitation de friches
- Développement de régies municipales agricoles

#### ... Organisation de l'espace pour les activités en aval de la chaîne alimentaire

- Gestion des flux de transport (mutualisation des moyens, etc.)
- Implantation des sites et infrastructures (de transformation, de conditionnement, etc.)
- Organisation des systèmes de distribution, de traitement des bio-déchets, etc.



### VECTEURS ET CIBLES

A l'heure actuelle, les PAT ne se saisissent des questions d'aménagement du territoire que sous l'angle de la mobilisation et de la maîtrise du foncier. L'objet principal des PAT dans le champ de l'aménagement du territoire est aujourd'hui principalement de pérenniser l'activité agricole sur les territoires en maintenant des espaces de production à des fins alimentaires et en traduisant cette intention dans les documents d'urbanisme de type SCoT et PLU/PLUi. C'est donc le monde agricole et plus particulièrement les agriculteurs qui sont les principales cibles de ces actions.



### POINTS DE VIGILANCE

- **Elargir le cercle d'acteurs en associant des acteurs clés**

On observe que **très peu des porteurs de projets** qui se sont saisis du champ « foncier / aménagement du territoire » **ont mobilisé dans leur PAT des acteurs « ressources », notamment les SAFER** (les Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural) dans leurs actions visant à protéger du foncier et à lutter contre les emprises foncières. Pourtant, les SAFER paraissent être des acteurs incontournables sur ces questions de protection des terres agricoles et d'accompagnement à l'installation. De même, quelques projets ont fait appel à l'association Terres de liens pour les accompagner sur ces sujets, mais ceux-ci restent minoritaires.

- **Être vigilant sur les questions de « planification alimentaire »**<sup>18</sup>

La « planification alimentaire » revêt deux aspects :

- **La programmation de la production agricole sur le territoire** consiste, en fonction des besoins alimentaires du territoire, à arbitrer et à programmer l'utilisation du foncier (types de productions, etc.).

Les acteurs du monde agricole se montrent particulièrement vigilants et critiques sur ce point. Ils ne désirent pas que leur activité soit décidée (liberté d'entreprendre) et figée dans les documents d'urbanisme mais souhaitent au contraire pouvoir s'adapter aux évolutions des marchés. Ainsi, la programmation du foncier selon les besoins alimentaires (autrement que sous forme contractuelle) est un vrai sujet de controverse auquel il faut être attentif.

- **L'aménagement et la structuration du territoire** pour organiser un véritable « maillage alimentaire » à partir des zones de production, des infrastructures agro-alimentaires, des espaces de distribution, de consommation, etc.

En phase d'émergence, seuls quelques PAT ont pour l'instant initié une telle réflexion. A terme, l'enjeu sera **d'associer les acteurs de la logistique et de la distribution (activités aval) sur cette problématique**. On constate effectivement que ces acteurs sont très peu impliqués dans les PAT actuellement en développement alors qu'ils ont des savoir-faire et expertises très intéressantes à mobiliser sur ces questions d'organisation et de structuration de l'espace.

<sup>18</sup> Sur ce sujet, un travail de recherche sur la planification alimentaire mené par Terres en villes en partenariat avec la FNAU dans le cadre du Rn PAT est en cours. Se référer au livrable publié sur le site du Rn PAT <http://rnpat.fr/>



## PROJETS INTERESSANTS OU ACTIONS INNOVANTES

- **Le pôle agro-alimentaire isérois**

Le pôle agro-alimentaire est porté par le Conseil départemental de l'Isère, la ville de Grenoble et le Pays Voironnais. Ce projet vise à créer une entité de structuration des outils et des acteurs de l'économie alimentaire du territoire. L'ambition est de soutenir l'agriculture et l'activité économique locales en structurant des filières alimentaires de produits isérois qui seront commercialisés en direct (par la restauration collective et les GMS) ou via la restauration commerciale. En cours de développement, le pôle agro-alimentaire rassemblera le MIN de Grenoble, une légumerie, un abattoir public situé sur le territoire de Grenoble, les acteurs consulaires du département et l'ensemble des acteurs des filières alimentaires. Actuellement, l'enjeu consiste à organiser le travail entre les divers partenaires (financeurs et opérateurs), à accroître l'efficacité des outils existants et à détecter les investissements nécessaires. A terme, l'objectif consistera à optimiser la logistique.

Pour plus d'informations, contacter [nathalie.garcon@isere.fr](mailto:nathalie.garcon@isere.fr) chargée du développement du pôle agro-alimentaire isérois.

## RESSOURCES ET OUTILS DISPONIBLES

### Rapports, études

- **CGEDD. 2017.** *Quelles évolutions pour les schémas de cohérence territoriale ?*. Rapport n° 010656-01. avril 2017
- **Inspection générale des finances, CGED.** 2012. *Rapport sur la mobilisation du foncier*. décembre 2012
- Ministère du logement et de l'habitat durable, *Le SCoT : un projet stratégique partagé pour l'aménagement durable d'un territoire*, mai 2016
- **Ministère du logement et de l'habitat durable. 2016.** *Le SCoT*. mai 2016
- **Ministère de la cohésion des territoires. 2017.** *PLUi, un outil pour l'avenir des territoires*. juin 2017

### Guides et outils

- **CERFRA. 2011.** *Des outils fonciers au service des espaces agricoles*. 2011
- **CERFRA. 2012.** *Le levier foncier dans le PLU*. 2012
- **CETE Méditerranée. 2013.** *Stratégies foncières locales et mobilisation des outils fonciers en faveur de la biodiversité : guide méthodologique*. mars 2013
- **FNAU, Fédération des SCoT. 2016.** *Les bonnes questions pour une évaluation qualitative des SCoT*. décembre 2016
- **Ministère du logement et de l'habitat durable. 2017.** *Guide de la modernisation du contenu du plan local d'urbanisme*, avril 2017
- **Terres en villes. 2008.** *Comment bien prendre en compte l'agriculture et ses espaces dans les SCoT : le guide*. 2008
- **2010.** *Diagnostics agricoles de la planification stratégique : préconisations*. mai 2010
- **2012.** *Prendre en compte l'agriculture dans les SCoT : la démarche*. 2012
- **2016.** *Le point sur le PLUi : législation et réglementations*. janvier 2016

### Site internet

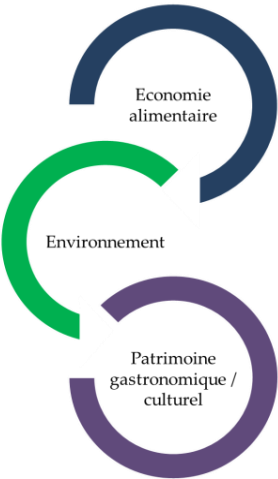
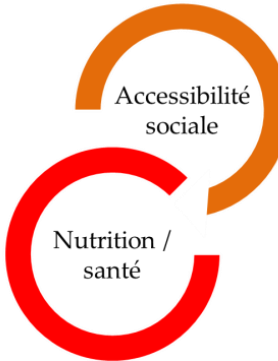
- APCA : <http://www.chambres-agriculture.fr/>

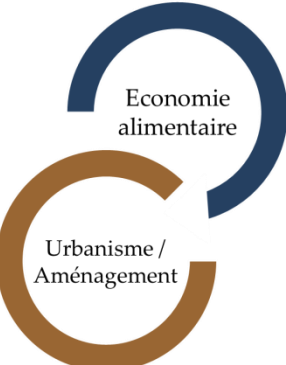
En particulier : <http://www.chambres-agriculture.fr/agriculteur-et-politiques/foncier-urbanisme-et-aménagement/preservation-du-foncier/chartes-de-territoire/>

- Terres en villes : <http://terresenvilles.org/>
- FNAU : <http://www.fnau.org/fr/accueil/>
- SAFER : <http://www.safer.fr/>

## L'ARTICULATION DES DIFFERENTS CHAMPS THEMATIQUES

Il l'a été souligné auparavant, très peu des projets alimentaires étudiés intègrent, pour l'heure, les six champs de l'alimentation. Il n'en demeure pas moins qu'un grand nombre d'entre eux en combinent deux ou trois. Il convient ici d'observer quelles sont les thématiques les plus généralement associées et articulées ensemble. Chaque combinaison est décrite ci-dessous succinctement et fait référence à une fiche « Retour d'expérience » annexée au présent rapport, qui entre davantage dans le détail.

| CHAMPS ARTICULES                                                                    | EXPLICATIONS                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               | EXEMPLES                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                              |
|-------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|   | <p>Ces trois thématiques sont régulièrement associées dans les PAT étudiés ; mais selon que l'environnement est perçu comme une opportunité ou comme une menace, l'articulation ne sera pas identique.</p> <p>Certains porteurs de projets s'appuient et communiquent sur la diversité et le caractère préservé des ressources naturelles de leur territoire pour mettre en valeur et promouvoir l'authenticité des spécialités locales ou autres produits de terroir.</p> <p>D'autres tirent profit du lien qui existe entre les caractéristiques du territoire et l'image et l'identité des produits locaux pour inciter à la transition vers des pratiques environnementales plus vertueuses sur le territoire (pratiques agricoles, culturelles, de consommation, etc.).</p>                                                                                                                                                                                           | <div>Voir Annexe n°7 Fiche<br/>« Retour d'expérience PAT<br/>des Baronnie »</div> <div>Voir Annexe n°7 Fiche<br/>« Retour d'expérience PAT<br/>de Loire Layon Aubance »</div>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
|  | <p>Ces deux thématiques sont traitées de façon secondaire dans beaucoup de PAT. Mais lorsqu'elles sont appréhendées, elles le sont conjointement.</p> <p>Les porteurs de projet qui abordent ces deux thématiques s'appuient sur le constat selon lequel ces deux enjeux alimentaires affectent le plus souvent les mêmes publics. Les personnes fragiles ou en situation de précarité alimentaire souffrent plus de problèmes de santé dus à diverses raisons (capacité économique moindre, bénéficiaire de l'aide alimentaire où le choix est plus restreint, faible sensibilisation au « bien manger », etc.) ils consomment plus de denrées aux apports nutritionnels non adaptés aux recommandations du PNNS (alimentation trop grasse, trop sucrée, peu diversifiée, faible consommation de produits frais, etc.).</p> <p>L'enjeu est ainsi de favoriser un meilleur accès à l'alimentation de ces publics cibles tout en améliorant leurs régimes alimentaires.</p> | <div>PAT de la CAD</div> <p>Etablie sur un ancien bassin minier, la CAD connaît des taux de mortalité, de précarité et de santé (obésité et surpoids) supérieurs à la moyenne nationale. Vecteur du « mieux-être » et « mieux vivre ensemble », le PAT de la CAD a aussi pour ambition « <i>de proposer [aux] habitants, surtout aux plus défavorisés, une alimentation de qualité et si possible, provenant du local</i> ».</p> <p><u>Exemple d'actions menées pour certaines, en lien avec la Politique de la ville</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation « alimentation/santé » dans les établissements scolaires</li> <li>- Vente de paniers bios et locaux à tarif réduit pour 40 familles</li> <li>- Animation/débat sur le bien-être alimentaire avec des habitants des quartiers prioritaires</li> </ul> |

|                                                                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |                                                                                                                                                                                                                                                            |
|-------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
|    | <p>A quelques exceptions près, ces deux thématiques sont majoritairement articulées dans les PAT développés dans les milieux plus « urbains ».</p> <p>Cette association se fait de trois façons :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le renforcement du lien entre les structures d'aides alimentaires et les agriculteurs (favoriser le don, l'achat à bas prix, etc.)</li> <li>- l'insertion sociale de publics en difficultés par l'activité agricole</li> <li>- le développement d'outils et de moyens pour réduire le prix des denrées alimentaires</li> </ul> <p>Bien que l'enjeu ait été soulevé par un porteur de projet (Tulle), aucun PAT ne traite spécifiquement du rôle que peuvent jouer les structures sociales auprès des publics agricoles en situation de précarité. Cela est pourtant une autre manière d'associer ces deux champs.</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                  | <p>Annexe n°7 Fiche<br/>« Retour d'expérience PAT<br/>du sud 54 »</p>                                                                                                                                                                                      |
|  | <p>Ces deux thématiques sont particulièrement associées dans les PAT étudiés mais différemment selon que le PAT est développé en milieu rural ou en milieu urbain.</p> <p>Dans les territoires ruraux où le secteur agricole occupe une place majeure dans les dynamiques socio-économiques, ces deux champs s'imbriquent autour des enjeux d'installation ou de transmission des exploitations agricoles, dans l'ambition de maintenir l'activité agricole sur le territoire.</p> <p>Dans les territoires (péri)-urbains c'est davantage au travers du maintien et de la protection du foncier pour lutter contre la (péri)-urbanisation et conserver des espaces agricoles nourriciers que ces deux enjeux sont associés. Cette association s'observe aussi dans une moindre mesure dans les PAT plus ruraux</p> <p>La planification alimentaire c'est-à-dire l'organisation des acteurs, des organismes économiques, de l'espace et de la logistique à des fins de structuration de filières et d'économie alimentaire à large échelle est une autre manière d'associer ces deux champs ; mais encore peu de PAT ont mené une telle réflexion.</p> | <p>Annexe n°7 Fiche « Retour<br/>d'expérience PAT de Tulle<br/>agglomération »</p> <p>Annexe n°7 Fiche « Retour<br/>d'expérience P2A de<br/>Montpellier Méditerranée<br/>Métropole »</p> <p>Voir exemple du pôle agro-<br/>alimentaire isérois page 27</p> |

## PRECONISATIONS

Au terme de cette analyse comparative sur la prise en compte des champs de l'alimentation dans les projets alimentaires territoriaux, il s'agit d'établir un certain nombre de recommandations auxquelles les porteurs de projets pourront se référer. L'ambition ici n'est pas de remettre en question la manière dont les PAT sont actuellement menés ou d'être trop normatif mais bel et bien d'aiguiller les (futurs) porteurs de projets alimentaires territoriaux en leur proposant plusieurs indications et conseils pour que leur projet appréhende l'alimentation dans sa diversité et soit ainsi le plus systémique possible. Comment favoriser la transversalité d'un projet alimentaire territorial ?

### 1 Rechercher la transversalité au regard des enjeux propres à son territoire

Cette analyse comparative a permis de mettre en exergue que **tous les territoires ne se saisissent pas des mêmes champs de l'alimentation. En fonction des structures de projet** (collectivités territoriales, territoires de projet, chambres d'agriculture, réseaux associatifs, etc.), **de leurs compétences, de l'échelle du territoire de projet ou de son gradient d'urbanité ou de ruralité**, les thématiques mises en avant dans les différents projets alimentaires territoriaux varient.

Sans tomber dans le déterminisme, **cette recherche a permis de dégager quelques dynamiques**. Par exemple, elle a permis d'observer que les PAT développés dans les zones rurales ont tendance à revêtir un caractère plus « agri-alimentaire » que ceux développés dans les zones urbaines. Cela peut s'expliquer par la place que conserve l'agriculture dans les dynamiques socio-économiques de ces territoires. De même, elle a démontré que les collectivités territoriales importantes de type agglomérations ou métropoles articulent plus de champs différents que les plus petites structures. L'analyse a également mis en évidence que certaines thématiques sont plus appréhendées selon la situation géographique où sont développées certains projets. A titre d'illustration, les champs de l'accessibilité sociale et de la nutrition-santé sont particulièrement investis dans les PAT situés dans le grand quart nord/nord-est de la France, tandis qu'ils sont abordés comme des thématiques secondaires dans les autres PAT. Cela peut s'expliquer par exemple par l'histoire de ces territoires (bastions ouvriers, miniers, zones d'immigration, etc.) et le poids du développement social dans ces régions. A l'inverse, la thématique « patrimoine gastronomique et culturel » est appréhendée dans de nombreux projets situés dans les territoires du sud de la France et les régions touristiques et moins présente dans les projets localisés dans les zones du nord.



#### Le PAT sud Meurthe-et-Mosellan

Les porteurs du PAT sud 54 ont estimé qu'au regard des enjeux propres à chacun des territoires constituant le projet, il était pertinent d'articuler le PAT selon deux échelles distinctes :

- L'échelle départementale
- Les échelles locales

Voir fiche « Retour d'expérience  
PAT sud 54 »

C'est pourquoi, sous prétexte que les projets alimentaires territoriaux invitent au décloisonnement, il ne convient pas de se saisir de toutes les thématiques associées aux problématiques alimentaires si cela ne fait pas sens pour le territoire. La transversalité d'un PAT est effectivement à rechercher au travers des enjeux et des acteurs propres à chaque territoire. Il n'existe pas de modèle reproductible pour élaborer et mettre en œuvre un projet alimentaire territorial. Chaque PAT doit ainsi répondre aux propres enjeux de son territoire et la recherche de transversalité doit demeurer cohérente avec l'histoire, la culture, les dynamiques socio-économiques et politiques de chaque territoire.

## 2 Bénéficier d'un portage politique fort

Définis récemment (LAAF 2014), les **projets alimentaires territoriaux demeurent encore mal identifiés** par certains acteurs territoriaux. Une **confusion** existe sur l'idée que les acteurs se font de « l'objet PAT ». C'est d'ailleurs ce qui a rendu cette analyse comparative complexe. Entre outils, politiques locales de l'alimentation ou actions financées dans le cadre de l'appel à projet du PNA, les porteurs de projets n'abordent pas les PAT de la même manière. Le dispositif de reconnaissance des projets alimentaires territoriaux établi au début de l'année 2017 par le Ministère de l'Agriculture **participe à cette confusion**. La sélection à l'AAP PNA vaut-elle reconnaissance ? Peut-on appeler son projet PAT sans être reconnu ?

Parmi les acteurs qui peinent à se saisir des projets alimentaires territoriaux figurent les **élus locaux**. La difficulté est que si ces acteurs ne s'approprient pas ces projets, cela se traduira par une absence de portage politique. Or, le décloisonnement est fortement lié à l'engagement et l'investissement des élus. La transversalité d'un projet alimentaire territorial se trouvera effectivement **renforcée si le projet est soutenu au plus haut niveau et fait l'objet d'une volonté politique forte**. Pourquoi ?

- Le soutien politique repose souvent sur une vision stratégique du territoire  
En portant un PAT, les élus locaux pourront **l'inscrire dans une stratégie alimentaire de long terme**, ce qui n'est pas toujours le cas dans les projets observés. Cela favorisera la pérennité des actions et des acteurs mobilisés. De plus, cela permettra de **mobiliser et d'allouer davantage de moyens humains et financiers** au PAT
- Le portage politique témoigne de la mise à l'agenda d'une problématique. Si des élus portent un PAT, cela **invitera les agents et techniciens à se saisir des questions alimentaires**, cela permettra **d'impulser un travail collectif** et cela favorisera le **décloisonnement des services et la coopération en interne**
- Le portage politique permettra de **mobiliser un plus grand nombre d'acteurs territoriaux (partenaires, forces vives, etc.)** qui se sentiront davantage **légitimes et soutenus dans leurs actions**

L'enjeu consiste alors à **sensibiliser et convaincre les élus pour qu'ils s'approprient le PAT** comme **un outil au service d'un système alimentaire durable**, et plus largement, **au service de la stratégie de développement de leur territoire** et qu'il s'en fasse le relai auprès des acteurs du territoire **en vue d'accroître leur pérennité et leur transversalité**. Cela suppose également de clarifier ce que l'on entend et attend par/d'un projet alimentaire territorial.



### **La politique agro-écologique et alimentaire de Montpellier Métropole Méditerranée**

Avant de mettre en œuvre sa politique publique, la métropole de Montpellier a choisi de mobiliser les élus et les agents de la collectivité pour adopter un discours partagé et une vision commune de l'alimentation sur le territoire. Ce préalable a permis :

- de développer une politique agro-écologique et alimentaire très soutenue politiquement
- de décloisonner les services et de tirer profit d'une meilleure synergie en interne

**Voir fiche « Retour d'expérience  
Politique agro-écologique et alimentaire de 3M »**

## **3 Décloisonner et élargir le périmètre du projet dès le diagnostic territorial**

Un Projet Alimentaire Territorial tel qu'il est défini dans l'article n°39 de la loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt du 13 octobre 2014<sup>19</sup>, « *s'appuie sur un diagnostic partagé de l'agriculture et de l'alimentation sur le territoire* ». En d'autres termes, **un projet alimentaire repose sur un état des lieux agricole et alimentaire (de la production agricole jusqu'à la consommation) du territoire et de ses acteurs**. Ce diagnostic doit permettre d'identifier les principaux enjeux qui se posent au territoire sur la question alimentaire. Il permettra ainsi :

1. De définir une vision stratégique commune pour le développement du territoire
2. D'établir un cadre d'actions opérationnelles

Cette étude a permis de souligner qu'à **l'exception de quelques cas notables, la plupart des états des lieux observés répertorient des données dans le champ de l'économie alimentaire** et intègrent peu voire pas d'indicateurs sur les autres champs de l'alimentation (notamment sur l'accessibilité à l'alimentation et sur les questions de santé). La majorité des diagnostics se limite à des données quantitatives sur la production et la consommation agricole et sur l'analyse de l'adéquation entre l'offre et la demande locale. Très peu évaluent l'impact du système alimentaire local en termes sociaux ou environnementaux et mobilisent des données qualitatives. Les diagnostics restent ainsi très « agricoles » ce **qui se traduit par des projets alimentaires territoriaux au caractère très « agri-alimentaire »**. On a ainsi pu observer que **les projets les plus transversaux sont ceux dont le diagnostic appréhende l'alimentation sous son aspect le plus systémique et qui ne se restreignent pas à l'angle « agricole »**.

<sup>19</sup> LOI n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt

Plusieurs raisons peuvent expliquer ce constat. De nombreux porteurs de projets expriment une lassitude à l'égard des phases de diagnostic et estiment que la réalisation d'une énième étude n'est pas nécessaire car ils connaissent et maîtrisent les enjeux de leur territoire. Pour d'autres, un diagnostic est synonyme « d'usine à gaz » ou de temps long qui peut reporter la mise en œuvre d'actions opérationnelles qu'ils voudraient souvent lancer rapidement. Enfin, beaucoup considèrent qu'ils manquent de temps et de moyens humains et financiers pour dresser un état des lieux agricole et alimentaire exhaustif de leur territoire, c'est pourquoi ils se focalisent sur les données qu'ils considèrent comme essentielles.

Toutefois, **si l'on veut qu'un projet alimentaire territorial soit systémique, il est nécessaire que le diagnostic** dont il en dépend, **le soit aussi**. Afin que le diagnostic soit le plus complet possible, il s'agit d'établir en amont **un cahier des charges relativement exhaustif** auquel le porteur se référera lors de la collecte des données. Au-delà de la production du « livrable » diagnostic, **ce travail permettra de partager une vision du territoire et de ses enjeux entre l'ensemble des acteurs investis dans le projet, ce qui favorisera « la mise en musique » d'un cadre cohérent d'actions.**

Ainsi, aux traditionnelles données sur la constitution du territoire, un diagnostic devrait dans l'idéal :

- Comporter des données quantitatives et qualitatives **sur chacun des six champs de l'alimentation**
- Recenser des actions, projets, initiatives existantes **sur les questions alimentaires**
- Proposer une cartographie des acteurs qui agissent **dans chacun des champs de l'alimentation** ou qui pourraient être mobilisés d'une façon ou d'une autre dans le cadre du projet



#### Le PAT de Nantes métropole

Le projet de Nantes métropole s'appuie sur un diagnostic du système alimentaire local réalisé par l'Agence d'urbanisme de la région nantaise. Incluant une cartographie des acteurs et des initiatives locales, il a été complété par l'apport de près de 130 acteurs mobilisés sous la forme d'un « forum des acteurs ».

**Voir fiche « Retour d'expérience PAT de Nantes métropole »**

D'autre part, il convient de souligner que **la réalisation d'un diagnostic agricole et alimentaire n'implique pas forcément de créer des données** car très souvent celles-ci existent déjà. Chaque territoire fourmille d'enquêtes et d'études menées sur des sujets divers. Il s'agit ainsi pour les porteurs de PAT de ne pas réaliser un énième état des lieux qui serait effectivement chronophage, mais bel et bien dans un premier temps :

- **De capitaliser la matière existante**
- **De s'appuyer sur les forces vives locales.** Les parties prenantes des territoires ont de nombreuses ressources à leur disposition. Les mobiliser pour les obtenir est l'une des premières étapes qui permet de les associer au projet.

En fonction des moyens humains et financiers et du temps dédié à ce diagnostic, chaque porteur de projet pourra décider, à partir de ce dont il a à sa disposition et ce dont il a besoin, de compléter par des enquêtes plus approfondies.

Le diagnostic est une étape importante dont le porteur de projet doit se saisir pour adopter et partager une vision commune des enjeux de son territoire et a fortiori, une vision intégrée et transversale de son projet, le risque étant sinon, de se lancer dans le développement d'actions cloisonnées sans réelle cohérence d'ensemble.

#### 4 S'appuyer sur une gouvernance élargie

**La transversalité d'un projet alimentaire territorial dépend pour beaucoup des acteurs impliqués et mobilisés depuis son élaboration jusqu'à son évaluation.** L'analyse des différents projets a effectivement mis en exergue que plus **un PAT est inclusif** c'est-à-dire que plus il intègre une palette large d'acteurs aux statuts (pas uniquement des « institutionnels ») et profils (issus du secteur de la santé, de l'aide alimentaire, du développement durable, du tourisme, etc.) divers, **plus il est transversal.**

De ce fait, de nombreux porteurs de projets se **demandent s'ils doivent associer l'ensemble des acteurs d'un territoire qui ont trait de près ou de loin aux questions d'alimentation**, au risque de créer une certaine inertie et de rendre la gouvernance et le projet plus complexe ; **et quel est le moment propice pour le faire. La réponse apportée par les structures porteuses diverge fortement.** Certains ont choisi, pour lancer et mettre en œuvre leur projet rapidement de n'associer au départ que les protagonistes qu'ils considèrent comme indispensables ou « ressources » pour leur projet, pour ensuite s'ouvrir et s'élargir à d'autres partenaires. A l'inverse, d'autres ont préféré réunir une multitude d'acteurs au cours des différentes étapes de leur projet (diagnostic, élaboration du cadre stratégique, mise en œuvre opérationnelle) pour favoriser leur implication. **Aucune des deux solutions ne semble plus opportune l'une que l'autre.** En fonction des enjeux propres à chaque territoire, **cette mobilisation ne doit pas obligatoirement être réalisée dès l'émergence du projet mais peut au contraire s'effectuer progressivement, étape par étape à condition que le dialogue territorial demeure un objectif à part entière.**

Deux « groupes » d'acteurs apparaissent indispensables à associer dans un PAT pour accroître sa transversalité :

- L'ensemble des **agents concernés par les problématiques alimentaires** au sein de la / des structure(s) qui porte(nt) le projet
- **Les parties prenantes du territoire** issues des six champs de l'alimentation, du secteur associatif, de la recherche, les consommateurs, etc.

#### Favoriser le décroisement en interne

Cette étude a révélé que **souvent, peu d'agents ou de techniciens internes à la structure porteuse sont mobilisés, en dehors du (de la) chargé(e) de mission alimentation, développement durable ou agriculture qui gère le projet.** De fait, très peu de projets témoignent d'un véritable travail en transversalité au sein même des structures porteuses de PAT. Ceci est sans doute à imputer à des logiques propres à chaque structure (routines institutionnelles), aux fonctionnements traditionnellement « en silo » de ce genre d'organisations ou au fait que des agents ne se sentent pas légitimes pour intervenir sur ce type de projet par manque d'intérêt ou par méconnaissance des problématiques.

Ceci étant, **il apparaît pourtant essentiel de favoriser un travail conjoint en interne.** Plusieurs agents sont forcément concernés par la mise en place d'un PAT. Ce travail de décloisonnement au sein des structures porteuses de projet conditionne dès le départ le caractère systémique du projet. **Cela permet d'élaborer un PAT davantage intégré** dans la mesure où chaque agent pourra s'appuyer sur ses réseaux d'acteurs, son expertise sur des problématiques spécifiques et faire remonter les enjeux sur lesquels il travaille. Le temps consacré à la mobilisation des parties prenantes du territoire n'en sera, en outre, que facilité.



#### Plan Alimentaire Durable de la Ville de Rennes

Bien que le PAD de la ville de Rennes soit porté par l'élue en charge des approvisionnements et des achats, de nombreux élus et agents d'autres services et directions sont mobilisés sur le projet.

**Voir fiche « Retour d'expérience PAD de la ville de Rennes »**

### Favoriser le dialogue territorial<sup>20</sup>

**Un PAT ne peut pas être le fruit d'une unique structure porteuse et de ses agents et techniciens.** Pour que le projet fasse sens, et surtout pour qu'il atteigne les objectifs fixés, **un projet alimentaire territorial doit rassembler de multiples acteurs.** Dans l'idéal, **un PAT devrait associer l'ensemble des acteurs du territoire concernés de près ou de loin par les questions alimentaires.** La mobilisation de toutes les parties prenantes s'avère importante pour assurer la cohérence, la cohésion et la pérennité du projet. Plus il y aura d'acteurs impliqués, plus ceux-ci s'approprieront le projet, plus ce dernier sera porté et accepté sur le territoire, ce qui devrait conditionner sa réussite.

**L'intégration des forces vives du territoire, perçue souvent comme « fastidieuse » ou « chronophage » ne doit pas effrayer mais doit au contraire être appréhendée comme une véritable opportunité** pour chacun des PAT. L'alimentation est par nature un sujet fédérateur, dans le sens où *« tout le monde est concerné et se retrouve dans l'alimentation »*. Il est donc intéressant de **se saisir de cette singularité de l'alimentation pour s'appuyer sur une majorité d'acteurs car chacun d'entre eux pourra apporter ses savoir-faire pour mener à bien un projet commun de territoire.** D'ailleurs, les porteurs de projet ne disposent pas de toutes les compétences et connaissances pour traiter de certaines problématiques. Soit ils n'ont pas de prérogatives sur le sujet, soit ils n'ont pas les savoir-faire en interne, soit ils n'en ont pas les moyens. Aussi, l'enjeu n'est pas de se censurer mais au contraire de **s'appuyer sur les forces vives du territoire dont certaines posséderont forcément l'expérience, les savoirs, les ressources, etc. nécessaires et qui pourraient faire défaut ou manquer au projet.**

<sup>20</sup> A titre d'exemples, ont été recensés dans le tableau proposé à l'Annexe n°6 tous les acteurs mobilisés sur les territoires dans le cadre des différents projets alimentaires territoriaux étudiés.

**Les parties prenantes d'un territoire peuvent être mobilisées à différentes étapes des projets** : pendant la phase de diagnostic, pour l'élaboration du plan d'actions ou plus classiquement pour la mise en œuvre de ces actions et **de façons diverses, à l'image des deux illustrations ci-dessous.**



#### **La mobilisation par des ateliers participatifs**

Afin de compléter le diagnostic agricole et alimentaire du territoire et la cartographie des acteurs, les parties prenantes du territoire ont été amenées à s'exprimer dans le cadre de 4 ateliers thématiques.

**Voir fiche « Retour d'expérience PAT de Loire Layon Aubance »**



#### **La mobilisation par le forum des acteurs**

Dans le cadre d'un forum des acteurs, les parties prenantes ont été associées à l'élaboration d'un cadre opérationnel d'actions à mettre en œuvre via le PAT.

**Voir fiche « Retour d'expérience PAT de Nantes métropole »**

**L'élargissement (progressif ou non) de la gouvernance et le dialogue territorial doivent constituer des objectifs en soi de chaque PAT car ils sont essentiels pour assurer la transversalité du projet, et a fortiori, son succès.** Chaque acteur qui se saisira du projet, pourra y contribuer, et ce, dans le but d'en faire un succès collectif. **Cette étape d'ouverture repose également sur un temps d'acculturation** qui doit **favoriser la rencontre et l'interconnaissance** de tous les acteurs afin de permettre à tout à chacun de s'appropriier le projet, ses acteurs et ses enjeux, y compris lorsqu'il ne les maîtrise pas ou peu. **Ce temps d'acculturation qui incite les protagonistes à sortir de leur « zone de confort » facilite le décroisement et permet à terme, une meilleure prise en compte de tous les champs de l'alimentation.**

**5**

### **Allouer davantage de moyens à l'ingénierie et à l'animation des projets**

**La plus-value d'un projet alimentaire territorial réside dans sa capacité à créer un projet global et systémique autour de la question alimentaire.** En articulant et en amplifiant les initiatives développées dans les diverses thématiques associées aux problématiques alimentaires et en créant du lien entre des acteurs d'un même territoire qui n'ont pas l'habitude ou le réflexe de travailler ensemble, un projet alimentaire territorial permet d'établir un cadre cohérent d'actions. **Pour atteindre un tel niveau de transversalité, un véritable travail d'animation et de coordination est nécessaire.** Sans ce travail de décroisement et de mise en réseau d'acteurs, le risque est de recréer sous l'étiquette « projet alimentaire territorial » des actions sectorialisées. C'est pourquoi, **la transversalité d'un PAT dépend des moyens humains et financiers qui sont alloués à ce temps d'animation.**

Or, les échanges avec les différents porteurs de projet ont démontré que **s'il est plutôt aisé de flécher des financements sur les actions opérationnelles, l'ingénierie et le temps d'animation** notamment pendant la phase d'émergence du projet, qui constituent pourtant des postes importants du budget d'un PAT, **sont moins évidents à financer**. Plusieurs leviers et ressources sont mobilisables parmi les différents dispositifs de politiques publiques pour financer chacune des actions pressenties dans un projet alimentaire territorial. Une recherche du Rn PAT a d'ailleurs été réalisée sur ce sujet. Cependant, **les (co)-pilotes témoignent d'un réel manque de moyens pour coordonner ces projets**.



Une étude sur **l'ingénierie financière des Projets Alimentaires Territoriaux** a été réalisée dans le cadre de l'axe n°4 du Rn PAT

Pour plus d'informations :  
<http://rnpat.fr>

En dehors de la récente enveloppe créée par le Ministère de l'Agriculture dans le cadre de l'appel à projet du PNA (national ou en région) et de fonds Leader (FEADER) qu'il est possible d'orienter sur ce type de postes budgétaires, **peu de ressources sont effectivement mobilisables pour financer le temps passé à décroiser les actions et les acteurs**. Ces dépenses d'animation et d'ingénierie sont difficilement observables et apparaissent peu concrètes pour des bailleurs. Elles **sont pourtant indispensables pour assurer la transversalité d'un PAT, en particulier lorsque celui-ci se trouve dans sa phase d'émergence**. Le budget alloué dans le cadre de l'AAP est un vrai coup de pouce pour plusieurs porteurs de projet mais l'enveloppe demeure soumise à une sélection. Tous les porteurs de projets ne peuvent pas en bénéficier. De même, certains porteurs de projets, dont les collectivités, ne peuvent prétendre au dispositif Leader. Cela restreint de fait les possibilités de financer ces temps d'animation et de coordination.

**C'est pourquoi, les porteurs de projets mais aussi les pouvoirs publics doivent avoir les moyens de leurs ambitions**, y compris dans des périodes de restrictions budgétaires. Bien que nous n'ayons encore que très peu de recul sur la pertinence et l'efficacité de tels projets, les PAT apparaissent comme des projets novateurs. Ils semblent être en mesure d'apporter une réponse aux attentes sociétales et aux défis que connaissent les territoires. **Accompagner l'émergence de tels projets, ne doit pas être perçu comme un coût mais bel et bien comme un investissement sur le long terme. Des fonds propres doivent être mobilisés pour allouer des moyens humains et financiers à ces temps d'animation et d'ingénierie, sans lesquels la transversalité ne saurait être envisagée.**

## 6 Evaluer la valeur ajoutée de son PAT

**Les projets alimentaires territoriaux ont pour objet « de faire système » et d'assurer un cadre cohérent entre des politiques sectorielles liées à l'alimentation sur un territoire. Or, il vient de l'être évoqué, la recherche de transversalité requière du temps, des moyens humains et financiers et implique une ingénierie de projet conséquente. Il apparaît de fait important de pouvoir mesurer la valeur-ajoutée que produisent ce type de projets sur le territoire, au regard d'autres actions traditionnellement plus cloisonnées.**

Or, cette étude a mis en évidence que **très peu des projets étudiés se sont pour le moment dotés d'indicateurs de suivis et de résultats**. Portés par leur volonté de changement et d'avancer rapidement, **de nombreux porteurs de projets se sont lancés dans la mise en œuvre de leur PAT sans prendre le temps de se questionner sur la manière d'évaluer leur projet**. Ceux qui ont fait l'exercice se limitent à des indicateurs de résultats et non d'impacts ou de moyens.

C'est pourquoi, il s'agit pour les (futurs) porteurs de projets de se doter d'indicateurs (quantitatifs ou qualitatifs) pour mesurer non seulement la capacité de ces projets à répondre aux ambitions déterminées et fixées en amont, mais surtout pour évaluer ce qu'ils permettent d'apporter en plus sur les territoires. En se dotant de tels outils, les acteurs engagés dans un PAT pourront piloter leur projet plus facilement et évaluer son efficacité et sa pertinence pour le développement du territoire.



L'objectif du projet de recherche-développement Massif« TERRALIM, Producteur de faire ensemble » porté par le PTCE FigeActeurs est de **co-construire avec les acteurs de sept territoires engagés dans des projets alimentaires territoriaux ou systèmes alimentaires territorialisés des indicateurs de moyens, de résultats et de durabilité** des diverses actions développées dans le cadre de leurs démarches alimentaires.

A terme, ces indicateurs ont vocation à être diffusés. Il peut donc être pertinent pour chaque porteur de projet de se référer à ces outils.

Pour plus d'informations :

- PTCE FigeActeurs : [contact@figeacteurs.fr](mailto:contact@figeacteurs.fr)
- Yuna Chiffolleau, UMR Innovation INRA (Accompagnement scientifique et méthodologique)

---

## CONCLUSION

---

Alors que de plus en plus de projets alimentaires territoriaux et d'initiatives alimentaires tendent à se développer sur le territoire français et que vient d'être lancé le processus de reconnaissance des PAT par le Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Forêt (mai 2017), cette première analyse comparative avait pour ambition d'observer la manière dont les porteurs de projets se saisissent et articulent les différents champs de l'alimentation dans leur PAT. En d'autres termes, **cette recherche avait pour objectif de questionner le caractère véritablement transversal des PAT actuellement en émergence en France**. Loin de vouloir remettre en question les démarches engagées ou d'être trop normatif, l'idée était au contraire de dresser un premier état des lieux non exhaustif et de souligner des points de vigilance et de débats sur la transversalité dans les PAT afin d'établir quelques préconisations à destination des (futurs) porteurs de projets.

Les principaux obstacles de cette étude reposent d'une part, sur le fait que la transversalité est une dimension qui n'est pas encore très bien saisie par l'ensemble des porteurs de projets et des autres acteurs mobilisés dans les projets alimentaires territoriaux. Il était donc difficile d'échanger avec les diverses parties prenantes sur ce qu'elles considèrent encore comme un objectif « théorique ». D'autre part, cette étude s'est appuyée en grande partie sur des PAT en émergence et en devenir. Or, très peu des PAT étudiés ont pour l'instant débuté leurs actions opérationnelles. Les premiers enseignements sur la transversalité des projets alimentaires territoriaux mis en avant dans ce rapport portent donc principalement sur la manière dont les champs de l'alimentation ont été pris en compte dans la structuration et l'élaboration des projets.

Les projets alimentaires territoriaux font face à une situation paradoxale puisqu'ils organisent la transversalité en même temps qu'ils en dépendent. Leur plus-value est effectivement de « faire système », de décroisonner et d'être le plus inclusif possible. Mais, à l'image de tout projet qui se veut systémique, il existe des difficultés inhérentes (force d'inertie, manque de moyens, logiques internes, lourdeurs administratives, défiance vis-à-vis de potentielles « usines à gaz », etc.). Les quelques préconisations proposées dans ce rapport ont pour objectif d'accompagner les acteurs à surmonter ces obstacles pour que les PAT futurs ou en cours de développement, appréhendent au regard de leurs propres enjeux territoriaux, les questions alimentaires dans leur pluralité.

Au terme de cette étude, il paraît intéressant et nécessaire de reproduire une telle recherche dans quelques mois ou années, lorsque les projets auront « mûri » et auront, pour certains, atteint leur phase opérationnelle. Outre la comparaison avec les résultats de cette première analyse, une future recherche permettrait d'observer des PAT dans leur phase opérationnelle, d'examiner des actions et initiatives à l'œuvre et d'avoir plus de recul sur le caractère innovant et l'apport de ces projets pour les territoires, ce qu'il n'est pour l'heure, pas encore possible de faire.

---

## BIBLIOGRAPHIE

---

### Sources académiques et scientifiques

**BRAND, Caroline, 2015.** *Alimentation et métropolisation : repenser le territoire à l'aune d'une problématique vitale oubliée* (thèse). dir. Martin Vanier. UMR Pacte. Grenoble. 2015

**CAMPAGNE Pierre et PECQUEUR Bernard. 2014.** *Le développement territorial, une réponse émergente à la mondialisation*. Ed. Charles Léopold Mayer. Paris. 2014

**COLONNA, Paul, FOURNIER, Stéphane et TOUZARD, Jean-Marc. 2011.** *Systèmes alimentaires* in : duALIne – durabilité de l'alimentation face aux nouveaux enjeux. Questions à la recherche. Editions Quae. Paris. 2011

**FAUCHER, Anna. 2014.** *Initier une gouvernance alimentaire, Guide à l'intention des collectivités*. Mémoire de fin d'études du Mastère ISAM-IPAD. Sous la direction de Nicolas Bricas. Soutenu en 2014. 101 pages. 2014

**FOUILLEUX, Eve. 2008.** *Les politiques agricoles et alimentaires* in : Politiques publiques : 1. La France dans la gouvernance européenne. BORRAZ Olivier, GUIRAUDON Virginie. 2008

**LALLIAU, Julie. 2016.** *Analyse et évaluation de l'accompagnement des territoires à la mise en place d'un projet alimentaire territorial*. Mémoire de fin d'études sous la Direction de Nathalie Corade. 2016

**MALASSIS, Louis. 1994.** *Nourrir les hommes*. Flammarion. 1994

**RASTOUIN, Jean-Louis et GHERSI, Gérard. 2010.** *Chapitre 1. Théories et méthodes d'analyse du système alimentaire*. Le système alimentaire mondial. Concepts et méthodes, analyses et dynamiques. Versailles : Editions Quae. pp. 13-75. 2010

**RICHARD, Alice. 2016.** *Les systèmes alimentaires durables et territorialisés (SADT) : Identification et analyse d'initiatives locales contribuant au développement de pratiques agricoles moins impactantes pour l'environnement*. Mémoire de fin d'études. Sous la direction d'Alain Carpentier. Soutenu en 2016. 59 pages. 2016

### Sources institutionnelles

**AdCF, et al. 2012.** *Nourrir nos villes. Pour une gouvernance alimentaire durable des régions urbaines*. 2012.

**DRAAF Auvergne. 2015.** *Repères et outils pour construire votre Projet Alimentaire Territorial*. 2015

**CERDD. 2016.** *Systèmes alimentaires durables territorialisés, premiers décryptages*. décembre 2016

**IUFN. 2015.** *Mesurer l'impact de l'approche territoriale de l'alimentation ? Etude sur l'impact des Systèmes alimentaires territorialisés. L'alimentation durable dans les projets de territoires*. Rapport opérationnel. novembre 2015

- **2016 (a).** *Construire un projet alimentaire territorial, Méthodologies croisées : Mode projet d'IUFN et mode Labo'M* 21. 15 pages. 2016
- **2016 (b).** *Dynamiques des projets alimentaires territoriaux en Nouvelle Aquitaine. Etat des lieux.* Anna FAUCHER. 76 pages. novembre 2016

**RESOLIS. 2015.** *Les systèmes alimentaires territoriaux en France.* Journal Resolis. n°04. mars 2015

- **2016,** *Les systèmes alimentaires territoriaux en Méditerranée.* Journal Resolis. n°12. juillet 2016

**Réseau national des Projets alimentaires territoriaux (Rn PAT). 2017.** *Actes – Séminaire de lancement du RnPAT.* Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture. Le 14 juin 2016. Terres en villes. Paris. 2017

### **Articles de loi, règlements, directives**

Loi n° 2014-1170 du 13 octobre 2014 d'Avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, article 39. Légifrance, Bases de données

Loi n° 2010-874 du 27 juillet 2010 de modernisation de l'agriculture et de la pêche, Article premier. Légifrance, Bases de données

Ministère de l'Agriculture : Le programme national pour l'alimentation (PNA), février 2011

Ministère de l'Agriculture : Le nouveau programme national pour l'alimentation, février 2014

Ministère de l'Agriculture, Appel à projets 2016-2017 du PNA – Cahier des charges, 2016

### **Documents de travail**

Dossiers des lauréats de l'Appel à Projet du Programme National de l'Alimentation fournis par les porteurs de projets alimentaires territoriaux

Divers documents fournis par les porteurs de projets alimentaires territoriaux

## ANNEXES

### ANNEXE N°1 : Expériences de démarches alimentaires territoriales identifiées en France

Le présent document est un livrable de l'Axe n°3 du projet Réseau national pour un Projet Alimentaire Territorial co-construit et partagé, « Approfondir les thèmes stratégiques d'un projet alimentaire territorial ».

Sans prétendre à l'exhaustivité, ce document vise à présenter les démarches de PAT ou de stratégies alimentaires territoriales identifiées sur le territoire français. Enrichi et amendé tout au long du projet, son objectif est de recenser les nombreuses et diverses expériences afin de les étudier, les capitaliser et enrichir les recherches sur les démarches alimentaires.

|                                                                                                                         |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Projet en réflexion                                                                                                     |
| Projet en cours de définition                                                                                           |
| Projet au stade opérationnel                                                                                            |
| <i>Information supposée compte tenu des informations à notre disposition<br/>(projets pour la plupart en réflexion)</i> |

| Région               | Périmètre du projet                                | (Co-)Pilote(s) / (Co) Animateur(s) du projet                                                     | Territoire |
|----------------------|----------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Auvergne-Rhône Alpes | Département                                        | Chambre d'agriculture de l'Ardèche<br>Syndicat mixte de l'Ardèche méridionale<br>Ardèche le goût | Mixte      |
| Auvergne-Rhône Alpes | Le « Grand Territoire »<br>(Grand Clermont et PNR) | PETR du Grand Clermont<br>PNR du Livradois-Forez                                                 | Mixte      |

|                        |                                                                                                                                                                                                           |                                                                                                              |        |
|------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| Auvergne-Rhône Alpes   | PNR                                                                                                                                                                                                       | Chambre d'Agriculture de la Drôme<br>Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes<br>PNR des Baronnies provençales | Rural  |
| Auvergne-Rhône Alpes   | Communautés d'agglomération du Pays<br>Voironnais et de Grenoble-Alpes<br>Métropole, Communauté de communes du<br>Grésivaudan, les PNR du Vercors et de la<br>Chartreuse, le territoire d'Alpes Sud Isère | PNR du Vercors<br>4 collectivités locales de l'Isère                                                         | Rural  |
| Auvergne-Rhône Alpes   |                                                                                                                                                                                                           | Syndicat mixte du Bassin de Bourg en Bresse                                                                  | Rural  |
| Auvergne-Rhône Alpes   | Ville                                                                                                                                                                                                     | Ville de Cusset                                                                                              | Rural  |
| Auvergne-Rhône Alpes   | Pays                                                                                                                                                                                                      | Pays Roannais                                                                                                | Rural  |
| Auvergne-Rhône Alpes   |                                                                                                                                                                                                           | Grand Lyon                                                                                                   | Urbain |
| Auvergne-Rhône Alpes   |                                                                                                                                                                                                           | Chambre d'agriculture de Savoie Mont-Blanc                                                                   | Rural  |
| Auvergne-Rhône Alpes   |                                                                                                                                                                                                           | Chambres d'agriculture de Savoie et Haute-Savoie                                                             | Rural  |
| Auvergne-Rhône Alpes   | <i>Communauté d'agglomération</i>                                                                                                                                                                         | Agglomération de Valence                                                                                     | Urbain |
| Auvergne-Rhône Alpes   | Département                                                                                                                                                                                               | Chambre d'agriculture / CCI / CMA de l'Isère                                                                 | Urbain |
| Auvergne-Rhône Alpes   |                                                                                                                                                                                                           | GAL Puy en Velay                                                                                             | Rural  |
| Bourgogne France Comté | Communauté d'agglomération                                                                                                                                                                                | Communauté d'agglomération du Grand Besançon                                                                 | Rural  |

|                         |                               |                                            |        |
|-------------------------|-------------------------------|--------------------------------------------|--------|
| Bourgogne France Comté  | Département                   | Conseil départemental de la Nièvre         | Mixte  |
| Bourgogne France Comté  | Communauté urbaine            | Communauté urbaine du Grand Dijon          | Urbain |
| Bourgogne France Comté  | Pays                          | Syndicat mixte du pays du Doubs central    | Rural  |
| Bourgogne France Comté  | <i>Communauté de communes</i> | Communauté de communes de Puisaye Forterre | Rural  |
| Bourgogne-Franche Comté | <i>Ville</i>                  | Ville de Lons-le-Saunier                   | Rural  |
| Bretagne                | Département                   | Conseil départemental du Finistère         | Mixte  |
| Bretagne                | Agglomération                 | Agglomération de Lorient                   | Mixte  |
| Bretagne                | Ville                         | Ville de Rennes                            | Urbain |
| Bretagne                | <i>Commune</i>                | Commune de Concoret                        | Rural  |
| Bretagne                | <i>Région</i>                 | Conseil régional de la Bretagne            | Mixte  |
| Bretagne                | <i>Communauté de communes</i> | Dinan Communauté                           | Urbain |
| Bretagne                | <i>Communauté de communes</i> | Lannion Trégor Communauté                  | Rural  |
| Bretagne                | Pays                          | Pays de Brest                              | Rural  |
| Bretagne                | Pays                          | Pays de Redon                              | Rural  |

|                     |                            |                                                                            |        |
|---------------------|----------------------------|----------------------------------------------------------------------------|--------|
| Bretagne            | Pays                       | Pays de Cornouaille                                                        | Rural  |
| Bretagne            |                            | Territoire de Loudéac, Pontivy et Ploërmel                                 | Rural  |
| Centre Val de Loire | Pays                       | Pays Castelroussin                                                         | Rural  |
| Centre Val de Loire | <i>Ville</i>               | Ville de Blois                                                             | Urbain |
| Centre Val de Loire | <i>Ville</i>               | Ville de Tours                                                             | Urbain |
| Grand Est           | Sud du Département         | Conseil départemental de la Meurthe et Moselle<br>Et 13 autres partenaires | Mixte  |
| Grand Est           | Eurométropole              | Eurométropole de Strasbourg                                                | Urbain |
| Grand Est           | <i>Ville</i>               | Ville de Dannemarie                                                        | Rural  |
| Grand Est           | <i>Ville</i>               | Ville de Mulhouse                                                          | Urbain |
| Grand Est           | <i>Pays</i>                | Pays Barois                                                                | Rural  |
| Grand Est           | <i>Département</i>         | Chambre d'agriculture et<br>Conseil départemental des Ardennes             | Mixte  |
| Hauts de France     | Communauté d'agglomération | Communauté d'agglomération du Douaisis                                     | Urbain |
| Hauts de France     | Communauté d'agglomération | Communauté d'agglomération de Béthune Bruay,<br>Artois Lys Romane          | Rural  |
| Hauts de France     | Métropole                  | Métropole Européenne de Lille                                              | Urbain |

|                 |                                                                                                                                                                          |                                                                                                                                                                      |        |
|-----------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| Hauts de France | Grand Laonnois (Communautés de communes de Champagne Picarde, du Pays de Serre, de Vallon d'Anizy, du Chemin des Dames et la Communauté d'agglomération du Pays de Laon) | Conseil départemental et Chambre d'agriculture de l'Aisne                                                                                                            | Mixte  |
| Hauts de France | Communauté de communes                                                                                                                                                   | Communauté de Communes d'Audruicq                                                                                                                                    | Rural  |
| Île de France   | Ville                                                                                                                                                                    | Ville de Paris et Conseil départemental                                                                                                                              | Urbain |
| Île de France   | Plateau de Saclay                                                                                                                                                        | Les associations Terre & Cité et Triangle Vert<br>Communauté Paris-Saclay<br>Communautés d'agglomération de Versailles<br>Grand-Parc et de Saint-Quentin-en-Yvelines | Rural  |
| Île de France   | Département                                                                                                                                                              | Chambre d'agriculture de Seine et Marne                                                                                                                              | Mixte  |
| Normandie       | Communauté d'agglomération, élargie à l'Estuaire de la Seine                                                                                                             | Communauté de l'agglomération havraise                                                                                                                               | Urbain |
| Normandie       | <i>Communauté d'agglomération</i>                                                                                                                                        | Caen                                                                                                                                                                 | Urbain |
| Normandie       | <i>Communauté d'agglomération</i>                                                                                                                                        | Rouen                                                                                                                                                                | Urbain |
| Normandie       | <i>Communauté urbaine</i>                                                                                                                                                | Communauté urbaine d'Alençon                                                                                                                                         | Rural  |
| Normandie       | <i>Communauté de communes</i>                                                                                                                                            | Communauté de communes Granville Terre et Mer                                                                                                                        | Rural  |
| Normandie       | <i>PNR</i>                                                                                                                                                               | PNR du Perche                                                                                                                                                        | Rural  |
| Normandie       | <i>Communauté de communes</i>                                                                                                                                            | Communauté des Portes de l'Eure                                                                                                                                      | Rural  |

|                    |                                   |                                                                                                |        |
|--------------------|-----------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| Normandie          | <i>Communauté d'agglomération</i> | Communauté d'agglomération Seine Eure                                                          | Rural  |
| Nouvelle Aquitaine | Communauté d'Agglomération        | Communauté d'Agglomération de Tulle<br>Chambre d'agriculture de Corrèze<br>EPLEFPA Tulle-Naves | Rural  |
| Nouvelle Aquitaine | Pays                              | Association du Pays du Grand Bergeracois                                                       | Rural  |
| Nouvelle Aquitaine | Département                       | Conseil départemental des Deux-Sèvres                                                          | Mixte  |
| Nouvelle Aquitaine | <i>Pays</i>                       | Pays Montmorillonnais                                                                          | Rural  |
| Nouvelle Aquitaine | <i>Communauté de communes</i>     | Pays Combrailles en marche                                                                     | Rural  |
| Nouvelle Aquitaine | <i>Communauté de communes</i>     | Communauté de communes Briance Sud Haute<br>Vienne                                             | Rural  |
| Nouvelle Aquitaine | Métropole                         | Métropole de Bordeaux                                                                          | Urbain |
| Nouvelle Aquitaine | Département                       | Conseil départemental de la Gironde                                                            | Mixte  |
| Occitanie          | Communauté de communes            | L'agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées                                                        | Rural  |
| Occitanie          | Département                       | Conseil départemental du Gard                                                                  | Mixte  |
| Occitanie          | Métropole                         | Montpellier Méditerranée Métropole                                                             | Urbain |
| Occitanie          | Pays                              | Syndicat mixte du Pays de Figeac<br>PTCE Figeacteurs                                           | Rural  |
| Occitanie          | Département                       | Chambre d'agriculture du Lot                                                                   | Mixte  |

|                  |                                                                            |                                                                                           |        |
|------------------|----------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| Occitanie        | Métropole                                                                  | Métropole de Toulouse                                                                     | Urbain |
| Occitanie        |                                                                            | Pôle territorial Albigeois Bastide                                                        | Rural  |
| Occitanie        | <i>Ville</i>                                                               | Ville d'Albi                                                                              | Urbain |
| Occitanie        | Pays                                                                       | PETR Pays Midi de Quercy                                                                  | Rural  |
| Occitanie        |                                                                            | Terra Alter                                                                               | Rural  |
| Occitanie        | <i>Ville</i>                                                               | Ville de Castelnaudary                                                                    | Urbain |
| PACA             | PNR                                                                        | PNR du Luberon<br>GR CIVAM PACA                                                           | Rural  |
| PACA             | Ville (de Mouans Sartoux)                                                  | Maison d'éducation à l'alimentation durable                                               | Rural  |
| PACA             | Bassin gapençais                                                           | Pays Gapençais                                                                            | Rural  |
| PACA             | Département des Bouches du Rhône et<br>deux communes du Var et du Vaucluse | Aix Marseille Provence Métropole<br>Syndicat mixte du Pays d'Arles                        | Mixte  |
| PACA             | Pays                                                                       | Pays de la Provence verte                                                                 | Rural  |
| PACA             | Département                                                                | Conseil départemental<br>Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes                        | Mixte  |
| Pays de la Loire | Sud du Département (3<br>intercommunalités)                                | GAL Sud Mayenne                                                                           | Rural  |
| Pays de la Loire | Métropole                                                                  | Nantes Métropole<br>Chambre d'agriculture de Loire-Atlantique<br>IUFN<br>Terres en villes | Urbain |

|                  |                                                                             |                                                                                                                                        |        |
|------------------|-----------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| Pays de la Loire | Quatre communautés de communes et d'agglomération qui incluent aussi le PNR | Syndicat mixte du PNR de la Brière<br>Chambre d'agriculture de la Loire Atlantique<br>GAB 44<br>Association Terroir 44<br>Acces Reagis | Rural  |
| Pays de la Loire | Communauté de communes                                                      | Communauté de communes de Loire Layon<br>Aubance<br>Chambre d'agriculture du Maine et Loire                                            | Rural  |
| Pays de la Loire | Communauté d'agglomération                                                  | Mauges Communauté<br>Chambre d'agriculture de Maine et Loire                                                                           | Rural  |
| Pays de la Loire | <i>Communauté de communes</i>                                               | Communauté de Communes Castel                                                                                                          | Rural  |
| Pays de la Loire | <i>Communauté de communes</i>                                               | Communauté de Communes les Portes d'Anjou                                                                                              | Rural  |
| Pays de la Loire | <i>2 communautés de communes</i>                                            | Syndicat mixte Vendée cœur océan                                                                                                       | Mixte  |
| Pays de la Loire | Pays Haute Mayenne                                                          | Civam Bio 53                                                                                                                           | Rural  |
| Pays de la Loire | <i>Ville</i>                                                                | Ville du Mans                                                                                                                          | Urbain |
| Pays de la Loire | <i>Ville</i>                                                                | Ville d'Angers                                                                                                                         | Urbain |
| Pays de la Loire | <i>Communauté de communes</i>                                               | Communauté de communes de Pouzauges                                                                                                    | Rural  |

## ANNEXE N°2 : Liste des Projets Alimentaires Territoriaux étudiés pour l'analyse générale

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |                                                         |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| PAT de l'Ardèche                                                                                                                                                                                                                                                                                         | PAT d'Artois Communauté                                 |
| PAT des Baronnie Provençales                                                                                                                                                                                                                                                                             | PAT de la MEL                                           |
| PAT du Grand Clermont / PNR du Livradois Forez                                                                                                                                                                                                                                                           | PAT du plateau de Saclay                                |
| Stratégie agricole et alimentaire interterritoriale (SAAIT)<br>(Consortium des collectivités locales : Communautés d'agglomération du Pays Voironnais et de Grenoble-Alpes Métropole, de la Communauté de communes du Pays du Grésivaudan, du PNR du Vercors, du PNR de Chartreuse et d'Alpes sud Isère) | PAT de la CODAH                                         |
| PAT du Grand Besançon                                                                                                                                                                                                                                                                                    | PAT de Tulle Agglo                                      |
| PAT de la Nièvre                                                                                                                                                                                                                                                                                         | PAT du Grand Bergeracois                                |
| PAT du Finistère                                                                                                                                                                                                                                                                                         | PAT de Lourdes/Tarbes                                   |
| PAT de Lorient                                                                                                                                                                                                                                                                                           | PAT du Gard                                             |
| Plan Alimentaire Durable de la ville de Rennes                                                                                                                                                                                                                                                           | Politique agro-écologique et alimentaire de Montpellier |
| PAT Breizh' Alim (région Bretagne)                                                                                                                                                                                                                                                                       | PAT du Luberon                                          |
| PAT du Sud Meurthe-et-Mosellan                                                                                                                                                                                                                                                                           | PAT du Gal sud Mayenne                                  |
| PAT de l'Eurométropole de Strasbourg                                                                                                                                                                                                                                                                     | PAT de Nantes métropole                                 |
| PAT du Douaisis                                                                                                                                                                                                                                                                                          | PAT de Loire Layon Aubance                              |

## ANNEXE N°3 : Liste des contacts sollicités

### Personnes contactées

| CONTACTS                   | FONCTIONS                                                                                                                                                       |
|----------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Dominique BARREAU</b>   | <i>Chef de projets Agriculture au sein du Service Biodiversité Nature Agriculture de la Direction Energies Environnements Risques de la Métropole de Nantes</i> |
| <b>Jean-Rolland BARRET</b> | <i>Chargé de mission Alimentation et Territoires, Référent Bienvenue à la ferme au sein de la CA de la Loire Atlantique</i>                                     |
| <b>Gaëlle BOUCHON</b>      | <i>Chargée de mission au sein du Service Régional de l’Alimentation – Pôle Alimentation de la DRAAF des Pays de la Loire</i>                                    |
| <b>Fabienne BUZAUD</b>     | <i>Conseillère, Animatrice plateforme produits locaux au sein de la CA des Hautes-Pyrénées</i>                                                                  |
| <b>Mathieu CHAVEROUX</b>   | <i>Conseiller porteurs de projets - Référent Bienvenue à la Ferme au sein de la CA de Corrèze</i>                                                               |
| <b>Aude FORGET</b>         | <i>Conseillère spécialisée circuits courts au sein de la CA d’Alsace</i>                                                                                        |
| <b>Marion GAONAC’H</b>     | <i>Direction de l’Action Territoriale et de la Démocratie au Conseil régional des Pays de la Loire. En charge du Réseau rural</i>                               |
| <b>Lucia LATRE</b>         | <i>Chargée de mission, coordinatrice « transformation, circuits courts et tourisme » au sein de la CA de l’Ardèche</i>                                          |
| <b>Bernadette LOISEL</b>   | <i>Chargée de mission Alimentation au sein du service Territoires à la Chambre régionale d’agriculture de Bretagne</i>                                          |
| <b>Anne-Lise LOUYOT</b>    | <i>Conseillère Développement Local au sein de la CA de Meurthe-et-Moselle</i>                                                                                   |
| <b>Isabelle Malfatto</b>   | <i>Conseillère Valorisation des produits et marketing - Circuits courts au sein de la CA des Hautes-Alpes</i>                                                   |
| <b>Mylène MAUREL</b>       | <i>Chargée de mission agriculture et tourisme au sein du PNR du Luberon</i>                                                                                     |
| <b>Charlotte RAJADE</b>    | <i>Chargée de mission « Filières alimentaires de proximité » au sein de la CA de Seine Maritime</i>                                                             |
| <b>Alexandre ROUSSEAU</b>  | <i>Chargé de développement économique à la Communauté de Communes de Loire Layon Aubance</i>                                                                    |

## Contacts avec lesquels un entretien approfondi a été réalisé

| CONTACTS                         | FONCTIONS                                                                                                                                          |
|----------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Didier BERTHOLY</b>           | <i>Chargé de projet culture-agriculture - Service Agriculture de l'Agglomération de Tulle<br/>PAT de Tulle Agglo</i>                               |
| <b>Camille BOUC</b>              | <i>Conseillère en développement territorial. CA du Maine-et-Loire<br/>PAT Loire Layon Aubance</i>                                                  |
| <b>Mélanie BRIAND</b>            | <i>Chargée de mission Agriculture au sein de la Communauté d'Agglomération Havraise<br/>PAT CODAH</i>                                              |
| <b>Nina CROIZET</b>              | <i>Chargée de mission Alimentation et Tourisme - Développement des territoires à la CA de la Drôme<br/>PAT des Baronnies Provençales</i>           |
| <b>Valérie DE SAINT VAULRY</b>   | <i>Chargée de projets Agroécologie et Alimentation au sein de Montpellier Méditerranée Métropole<br/>PAT de Montpellier Méditerranée Métropole</i> |
| <b>Anne FRANKHAUSSER</b>         | <i>Chargée de mission "Agriculture périurbaine" à la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg<br/>PAT de Strasbourg</i>                              |
| <b>Anne FORTIER</b>              | <i>Chargée de la transition énergétique et coordinatrice du PAT au sein du Conseil départemental de la Meurthe et Moselle<br/>PAT du Sud 54</i>    |
| <b>Benoît GUERARD</b>            | <i>Directeur du Pays Terres de Lorraine<br/>PAT du Sud 54</i>                                                                                      |
| <b>Typhaine HERRE-BARRAILLER</b> | <i>Chargée de mission Mise en œuvre du Plan Alimentaire Durable de la ville de Rennes<br/>PAD de Rennes</i>                                        |
| <b>Laurent MOUNEREAU</b>         | <i>Directeur du Syndicat de Bassin Layon Aubance Louets<br/>PAT de Loire Layon Aubance</i>                                                         |
| <b>Gwenaëlle PARiset</b>         | <i>Chargée de mission développement territorial agricole au sein du Syndicat Mixte des Baronnies Provençales<br/>PAT des Baronnies Provençales</i> |

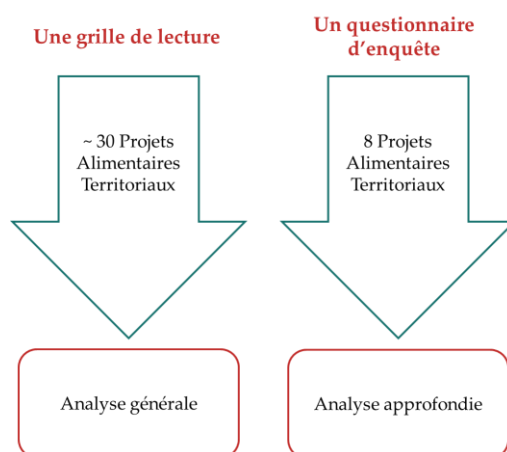
## ANNEXE N°4 : Journées d'échanges qui ont amendé la réflexion générale

| DATE DE L'ÉVÉNEMENT         | INTITULE DE L'ÉVÉNEMENT                                                                                                   | ORGANISATEUR(S)                                 |
|-----------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------|
| <b>21-23 mars 2017 :</b>    | Formation Resolia sur les Projets Alimentaires Territoriaux (Paris)                                                       | APCA                                            |
| <b>4 avril 2017 :</b>       | Réunion Groupe Permanent Qualité & Alimentation et Groupe technique Filières Alimentaires de Proximité (Lyon)             | APCA                                            |
| <b>28 avril 2017 :</b>      | Groupe d'échange de pratiques sur l'accompagnement des collectifs d'agriculteurs dans les PAT (Nantes)                    | Terres en villes                                |
| <b>18 mai 2017 :</b>        | Comment élaborer un projet alimentaire territorial ? (Paris)                                                              | Caisse des dépôts / Territoires Conseils        |
| <b>23 mai 2017 :</b>        | Journée des Territoires témoins du Rn PAT (Lille)                                                                         | Terres en villes et APCA                        |
| <b>2 juin 2017 :</b>        | Présentation du diagnostic agricole et alimentaire de Nantes métropole et Forum des acteurs au Nantes Food Forum (Nantes) | Nantes Métropole                                |
| <b>23 juin 2017 :</b>       | Séminaire annuel du Rn PAT (Paris)                                                                                        | Terres en villes et APCA                        |
| <b>29 juin 2017 :</b>       | Visio Groupe technique Filières Alimentaires de Proximité (Paris)                                                         | APCA                                            |
| <b>7 juillet 2017 :</b>     | Groupe d'échange de pratique sur l'articulation des champs thématiques dans les PAT (Lyon)                                | APCA et Cap Rural                               |
| <b>11-12 juillet 2017 :</b> | Journées annuelles de Terres en villes (Lyon)                                                                             | Terres en villes                                |
| <b>13 juillet 2017 :</b>    | Groupe de concertation sur les PAT (Paris)                                                                                | Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation |

## ANNEXE N°5 : Grille d'analyse utilisée pour l'analyse comparative

Le présent document présente la grille d'analyse qui a été utilisée pour mener l'étude comparative de la prise en compte des différents champs thématiques dans les projets alimentaires territoriaux, menée dans le cadre de l'axe n°3 du projet Réseau national pour un Projet Alimentaire Territorial co-construit et partagé. Cette grille se compose de deux volets :

- **Une grille de lecture** pour l'analyse générale
- **Un questionnaire** pour l'analyse approfondie



Les hypothèses et questionnements qui ont prévalu à l'élaboration de ces deux outils sont les suivants :

- Est-ce que l'alimentation est abordée de façon systémique dans tous les PAT ?
- Quelle est la répartition des champs thématiques dans les PAT ?
- De quelle manière s'imbriquent et s'articulent les champs de l'alimentation dans les PAT ?
- Quels ponts existent-ils entre les diverses thématiques ?
- Existe-t-il des thématiques « leviers », et si oui, comment l'expliquer ?
- Quels sont les « critères » qui expliquent que tel ou tel (porteur de) projet se saisissent de certains champs thématiques et pas d'autres ? (compétences, échelle de projet, profil du territoire, etc.)
- Sommes-nous en présence de réels projets transversaux ou refait-on du sectoriel avec l'étiquette transversale ?

## Grille de lecture utilisée pour l'analyse des 30 projets

| CARTE D'IDENTITE DU PAT                                                                                                                                                                               |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Nom du projet</b>                                                                                                                                                                                  |
| <b>Porteur(s) du projet</b>                                                                                                                                                                           |
| <b>Objectif général du PAT</b>                                                                                                                                                                        |
| <b>Contexte de mise en œuvre</b>                                                                                                                                                                      |
| <b>Etapes</b><br><i>Emergence, structuration de la gouvernance, diagnostic, mobilisation des acteurs, phase opérationnelle, etc.</i>                                                                  |
| <b>Champs représentés</b><br><i>Economie alimentaire, accessibilité sociale, nutrition/santé, environnemental, patrimoine gastronomique et culturel, aménagement du territoire</i>                    |
| <b>Territoire du projet</b><br><i>Région, zone d'extension, territoire rural ou urbain, nombre de personnes concernées, justification du territoire du projet</i>                                     |
| DIAGNOSTIC                                                                                                                                                                                            |
| <b>Le PAT s'appuie-t-il sur un/des diagnostic(s) ?</b>                                                                                                                                                |
| <b>Qui a réalisé le diagnostic ?</b>                                                                                                                                                                  |
| <b>Quel est le type du diagnostic ?</b><br><i>Agricole, transversal ?</i>                                                                                                                             |
| <b>Quelle participation des acteurs du territoire ?</b><br><i>Quels acteurs ? Quels profils ? Quels « champs » de référence</i>                                                                       |
| LIEN AVEC LE TERRITOIRE                                                                                                                                                                               |
| <b>Le PAT est-il intégré / fait-il partie de la politique agricole et alimentaire territoriale ?</b>                                                                                                  |
| <b>Quels acteurs ont participé à l'élaboration de la stratégie ?</b>                                                                                                                                  |
| <b>Le PAT s'articule-t-il avec d'autres politiques/programmes sectoriel(s) du territoire ?</b><br><i>Des politiques/programmes économiques, sociaux, environnementaux, culturels ou d'aménagement</i> |
| <b>Quelle articulation avec les échelles de territoires « supra » et « infra » ?</b>                                                                                                                  |
| <b>Quels liens avec d'autres territoires ?</b>                                                                                                                                                        |

| GOUVERNANCE                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Portage politique du projet</b><br><i>Qui porte le projet ? Existe-t-il une instance dédiée ? Quels sont les acteurs membres ?</i>                                                                                                                                                                         |
| <b>Pilotage opérationnel du projet / Animation</b><br><i>Qui pilote le projet ? Existe-t-il une instance dédiée ? Quels sont les acteurs membres ?</i>                                                                                                                                                        |
| <b>Le(s) pilote(s) du projet s'appui(en)t-il(s) sur un/des partenaire(s) ?</b><br><i>Quel(s) est/sont le(s) partenaire(s) ? Le(s) partenariat(s) est/sont-il(s) formalisé(s) ? Quel historique entre le(s) partenaire(s) ? Existe-t-il une instance dédiée au(x) partenaire(s) (comité technique, etc.) ?</i> |
| CHAMPS DU SYSTEME ALIMENTAIRE                                                                                                                                                                                                                                                                                 |
| <b>Thématique économie alimentaire</b><br><i>Quelle(s) actions opérationnelle(s) mise(s) en œuvre / envisagée(s) ? Quel(s) acteur(s) mobilisé(s) ?</i>                                                                                                                                                        |
| <b>Thématique accessibilité sociale</b><br><i>Quelle(s) actions opérationnelle(s) mise(s) en œuvre / envisagée(s) ? Quel(s) acteur(s) mobilisé(s) ?</i>                                                                                                                                                       |
| <b>Thématique environnement</b><br><i>Quelle(s) actions opérationnelle(s) mise(s) en œuvre / envisagée(s) ? Quel(s) acteur(s) mobilisé(s) ?</i>                                                                                                                                                               |
| <b>Thématique nutrition / santé</b><br><i>Quelle(s) actions opérationnelle(s) mise(s) en œuvre / envisagée(s) ? Quel(s) acteur(s) mobilisé(s) ?</i>                                                                                                                                                           |
| <b>Thématique patrimoine gastronomique / culturel</b><br><i>Quelle(s) actions opérationnelle(s) mise(s) en œuvre / envisagée(s) ? Quel(s) acteur(s) mobilisé(s) ?</i>                                                                                                                                         |
| <b>Thématique aménagement du territoire</b><br><i>Quelle(s) actions opérationnelle(s) mise(s) en œuvre / envisagée(s) ? Quel(s) acteur(s) mobilisé(s) ?</i>                                                                                                                                                   |
| MOYENS OPERATIONNELS                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Moyens humains alloués au projet</b><br><i>Nombre de personnes mobilisées sur le projet, ETP, etc.</i>                                                                                                                                                                                                     |
| <b>Moyens financiers</b><br><i>Budget alloué à la mise en œuvre du projet (animation, actions opérationnelles), ingénierie/montage financier, partenaires financiers, etc.</i>                                                                                                                                |
| DISPOSITIF DE SUIVI ET EVALUATION                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| <b>Nature du suivi</b><br><i>Existence d'outils/d'indicateurs de suivi, type d'outils/d'indicateurs, quel(s) acteurs mobilisé(s) pour le suivi ?</i>                                                                                                                                                          |
| <b>Nature de l'évaluation</b><br><i>Existence d'outils/d'indicateurs de suivi, type d'outils/d'indicateurs, quel(s) acteurs mobilisé(s) pour le suivi ?</i>                                                                                                                                                   |

## Questionnaire utilisé lors des entretiens approfondis avec les porteurs de projets

|                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p><b>Pourquoi avoir voulu vous lancer dans un PAT et comment avez-vous initié votre démarche ? Qui est à l'initiative ? Quels objectifs ? Quelles ambitions ?</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <p><b>DIAGNOSTIC</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <p>Quel est le cahier des charges du diagnostic agricole et alimentaire ?<br/>Qui l'a/le réalisé/e ?</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <p><b>LES ACTEURS</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <ul style="list-style-type: none"> <li>Agents de la structure porteuse</li> </ul> <p>Quels sont les acteurs/services mobilisés en interne sur le projet ?<br/>Comment vous organisez-vous ?<br/>Quelles sont les compétences mobilisées en interne ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Partenaires du projet</li> </ul> <p>Quels sont les partenaires associés au projet ? Pourquoi et comment ont-ils été associés ?<br/>Quelle est l'organisation de ces partenaires ? <i>Comité de pilotage, comité technique, etc.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Parties prenantes du territoire</li> </ul> <p>Les acteurs du territoire sont-ils mobilisés ? Comment ? <i>Apport pour le diagnostic, mobilisation sous forme d'ateliers participatifs, world café, forum mise en œuvre d'actions opérationnelles, etc.</i></p> |
| <p><b>SUR CHACUN DES CHAMPS DE L'ALIMENTATION</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| <p>Quelles sont les informations fournies dans le diagnostic sur chacun des champs ?<br/>Quelles sont les actions opérationnelles envisagées/mises en œuvre dans votre PAT ?<br/>En quoi ces actions sont-elles pertinentes/innovantes ?<br/>Est-ce que ces actions s'articulent ?<br/>Comment ces actions s'articulent-elles avec les politiques/programmes/actions existant(e)s ?<br/>Quel est le public ciblé par les actions ? <i>Comment a-t-il été identifié ? A-t-il été consulté/mobilisé ?</i><br/>Qui va mettre en œuvre chacune des actions ?</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <p><b>PLUS-VALUE</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <p>Qu'attendez-vous du PAT ?<br/>Quelle est sa plus-value ? <i>Que peut-il apporter en plus pour le territoire ?</i></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <p><b>PRISE DE RECUL</b></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <p>Comment envisagez-vous la pérennité de votre projet ? <i>Avez-vous élaboré des outils de suivi, d'évaluation (avec indicateurs et objectifs chiffrés) ?</i></p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                            |
| <p>Quels sont les freins / les difficultés auquel(le)s vous faites face ? Que vous manque-t-il pour aller plus loin ?</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |
| <p>Quels sont les points de vigilance que vous souhaiteriez mettre en avant ?</p>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |

## ANNEXE N°6 : Recensement des acteurs territoriaux engagés dans les 30 PAT étudiés

A titre d'illustration, ont été recensés dans le tableau ci-contre tous les acteurs mobilisés sur les territoires dans le cadre des différents projets alimentaires territoriaux étudiés. Les porteurs de projet de type collectivités, GAL, syndicats mixtes, PNR etc. ainsi que leurs services spécifiques (« Service agriculture », « Service déchets », « service action sociale », etc.) n'apparaissent volontairement pas dans ce tableau. De même, il est possible que certains protagonistes énumérés interviennent dans divers champs. Ils sont ici référencés selon le champ qui apparaissait le plus évident.

Il convient d'ors et déjà de souligner que **ce recensement ne se veut ni exhaustif ni prescriptif**. Il n'indique en rien les acteurs indispensables à intégrer dans un projet mais répertorie les parties prenantes qui ont été mobilisées par une trentaine de PAT et dont les (futurs) porteurs de projets peuvent s'inspirer pour leur propre projet.

|                                              |                                                                                                                                                                                                                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
|----------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Institutionnels</b>                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conseil régional</li> <li>- Conseil départemental</li> </ul>                                                                                                                                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>- DRAAF</li> <li>- DDT</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                       |
| <b>Economie alimentaire</b>                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Acteurs consulaires (CA, CCI, CMA)</li> <li>- Acteurs de la restauration hors domicile</li> <li>- Artisans et métiers de bouche</li> <li>- Associations de consommateurs</li> <li>- CIVAM</li> </ul> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Coopératives de producteurs</li> <li>- Conseils de développement</li> <li>- Etablissements d'enseignement agricole</li> <li>- GMS et distributeurs</li> <li>- Marchés de gros</li> <li>- (associations de) Producteurs</li> <li>- Syndicats professionnels</li> </ul> |
| <b>Accessibilité sociale</b>                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Associations d'aide alimentaire</li> <li>- Associations caritatives et de justice sociale</li> <li>- CCAS</li> </ul>                                                                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Centres sociaux</li> <li>- Réseaux ESS</li> <li>- Réseau des épiceries sociales et solidaires</li> <li>- Structures d'insertion</li> </ul>                                                                                                                            |
| <b>Environnement</b>                         | <ul style="list-style-type: none"> <li>- ADEME</li> <li>- Agence de l'eau</li> <li>- Associations environnementales</li> </ul>                                                                                                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Conservatoire du littoral et des espaces naturels</li> <li>- Organisations de producteurs AB</li> <li>- Syndicat de bassin</li> </ul>                                                                                                                                 |
| <b>Nutrition / santé</b>                     | <ul style="list-style-type: none"> <li>- ARS</li> <li>- Associations spécialisées</li> <li>- CPAM</li> </ul>                                                                                                                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Etablissements de santé</li> <li>- Médecins et nutritionnistes</li> </ul>                                                                                                                                                                                             |
| <b>Patrimoine gastronomique et culturel</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Agence de développement touristique</li> <li>- Confréries</li> </ul>                                                                                                                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Offices de tourisme</li> <li>- Prestataires de tourisme (hôtellerie, restauration, musées, centre de loisirs, etc.)</li> </ul>                                                                                                                                        |
| <b>Aménagement du territoire / urbanisme</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Agences d'urbanisme</li> <li>- SAFER</li> <li>- Terres de lien</li> </ul>                                                                                                                            |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                |
| <b>Autres</b>                                | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Acteurs de la recherche</li> <li>- Acteurs de la société civile</li> </ul>                                                                                                                           | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bureaux d'étude</li> </ul>                                                                                                                                                                                                                                            |



## Projet Alimentaire Territorial des Baronnies Provençales

Vue depuis le Sommet de Linceuil

### □ Les Baronnies Provençales

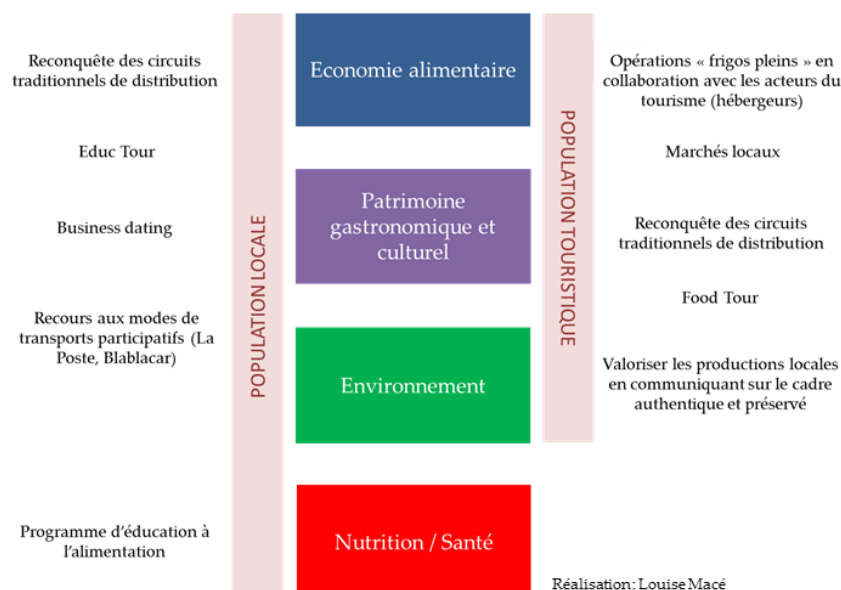
Le projet alimentaire territorial (PAT) des Baronnies Provençales est mis en œuvre au sein du Parc Naturel Régional des Baronnies Provençales, zone de moyennes montagnes préalpines, située à cheval entre les départements de la Drôme et des Hautes-Alpes. La situation géographique singulière participe à l'enclavement du territoire et rend difficile les déplacements. L'activité agricole et le tourisme occupent une place de choix dans l'économie du territoire.

L'agriculture des Baronnies se distingue par sa diversité et par la qualité de plusieurs productions, donc cinq cultures identitaires à forte valeur ajoutée : l'olive, l'abricot, la pomme Golden des Alpes, le petit épeautre et les plantes à parfum, aromatiques et médicinales. En été, le territoire bénéficie d'une forte concentration de touristes qui se rendent dans les Baronnies pour son caractère authentique, le climat ressourçant et pratiquer du tourisme vert, des sports de pleine nature.

### □ Quelques données clés

- 39 000 habitants permanents
- 17,9% : Population active agricole
- 12,7% : Population active du secteur tertiaire
- 5 cultures identitaires à forte valeur ajoutée
- 8 AOP, 7 IGP, 4 labels rouge etc.
- 30% des logements destinés à l'activité touristique

### □ Champs de l'alimentation investis par le PAT et actions envisagées





## Spécificités du PAT des Baronnies provençales

### S'appuyer sur les deux atouts du territoire: agriculture et tourisme

Contrairement à d'autres territoires qui se sont appuyés sur l'approvisionnement local de la restauration collective comme porte d'entrée de leur projet, les co-pilotes du PAT des Baronnies ont estimé que « *ce n'était pas leur point de force* » du fait d'éléments contraignants propres au territoire (géographie, démographie, structure et productions agricoles singulières). Elles ont **préféré s'appuyer sur deux atouts des Baronnies : l'agriculture et le tourisme, activités qui sont fortement corrélées et structurantes** pour le territoire. Si l'agriculture est un puissant facteur de développement touristique, le tourisme, basé sur l'identité même du territoire (paysages naturels, authenticité, préservation, etc.) permet quant à lui de valoriser le terroir local.

### Changer d'échelle à travers deux cibles : la population locale et les touristes

Culture du « produire et manger local » ancrée sur le territoire mais **l'offre locale ne rencontre pas la demande**

Objectif : Valoriser le patrimoine gastronomique et les spécificités locales **auprès de publics nouveaux ou sous-exploités**

Population locale non sensible à ce genre de produits

Population touristique via les structures et hébergeurs touristiques

Ne pas dupliquer des actions existantes mais innover :

- S'attaquer aux circuits traditionnels de distribution
- Développer une logistique adaptée au territoire
- Proposer des actions novatrices

Réalisation: Louise Macé

« Nous devons faire en sorte de ne pas toucher un public déjà convaincu » **N. Croizet**

### Tirer profit de la synergie entre les trois co-pilotes pour plus de transversalité

Les missions des porteurs de projet et leur relation expliquent en grande partie l'orientation du PAT. Le Syndicat mixte a pour buts de vitaliser et dynamiser le massif tout en protégeant l'identité du territoire. Les Chambres accompagnent quant à elles les producteurs pour qu'ils valorisent au mieux leurs productions. **L'historique de partenariat entre les trois co-pilotes est un véritable atout pour le projet. La complémentarité de leurs connaissances et compétences** (travail transversal et réseau de partenaires touristiques solide au sein du PNR, moyens humains et compétences en agritourisme au sein des

chambres) **permet aux co-pilotes d'assurer un certain déclouisonnement** et d'avancer rapidement vers des actions concrètes.

Si d'autres partenaires ont déjà été consultés, **l'enjeu des prochains mois consistera à mobiliser plus largement que la seule entrée « agricole »**. L'ensemble des protagonistes, en particulier les acteurs touristiques, devront se retrouver dans ce projet, se l'approprier et y voir un intérêt réel. **La mobilisation croisée des acteurs sera essentielle pour la pérennité du projet.**

« Il ne faudra pas que nous rations l'étape de mobilisation des autres acteurs clés » **G. Pariset**

#### Co-pilotes du projet

- ✓ Nina CROIZET, Chambre d'agriculture de la Drôme
- ✓ Isabelle MALFATTO, Chambre d'agriculture des Hautes-Alpes
- ✓ Gwenaëlle PARISSET, Syndicat mixte des Baronnies

#### Sources

- ✓ Entretiens avec Mesdames N. Croizet et G. Pariset
- ✓ Dossier déposé à l'appel à projet du PNA 2016-2017

#### Crédit photos

- ✓ Chambre d'agriculture de la Drôme



Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales





## Projet Alimentaire Territorial de la communauté de l'agglomération Havraise

Front de mer. Nov.2014

### La Communauté de l'Agglomération Havraise

La Communauté de l'Agglomération Havraise (CODAH) se situe en Normandie, au cœur de l'Estuaire de la Seine. Le territoire se distingue par l'agriculture qui y occupe une place de choix à l'image des activités portuaires et industrielles. Le territoire bénéficie d'une diversité de productions agricoles riches et variées (élevage, grandes cultures, maraîchage) et de la proximité immédiate des ressources maritimes. Malgré tout, peu des biens produits

ou en transit au sein de l'agglomération est destiné à la population locale. Par ailleurs, la population de la région havraise, territoire touché par la crise industrielle montre des indicateurs et de santé médiocres. Ce constat a conduit la CODAH à se saisir de l'alimentation pour répondre aux enjeux d'économie de proximité et de santé publique.

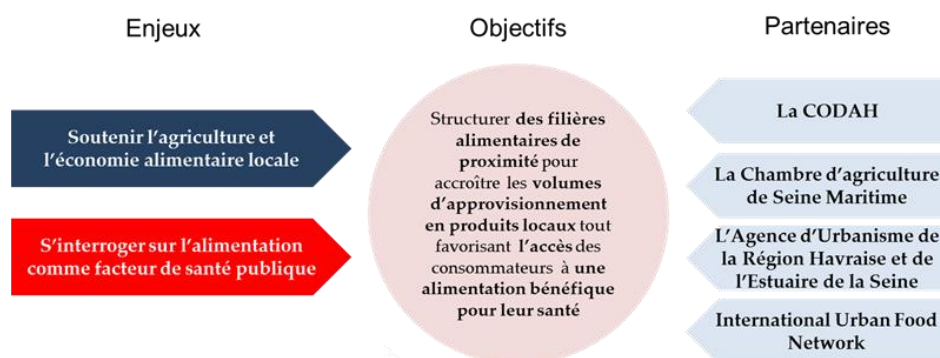
### Quelques données clés

- Près de **240 000** consommateurs
- **17** communes
- **42%** du territoire occupé par l'agriculture
- Le Havre, **1<sup>ère</sup>** place portuaire en France pour le commerce international
- De **nombreux** acteurs logistiques
- **16%** des habitants de la CODAH bénéficient du RSA



Localisation de la CODAH

### Le PAT de la CODAH : un partenariat restreint autour de deux enjeux



Réalisation: Louise Macé



La CODAH se positionne comme animatrice territoriale d'une démarche visant à mobiliser les différents acteurs du territoire et les experts locaux autour de ces objectifs.

## L'outil innovant du PAT de la CODAH : la Toile Alimentaire

Elaborée par la CODAH et ses partenaires, la Toile Alimentaire s'appuie sur l'expertise de l'Agence d'Urbanisme du Havre et de l'Estuaire de Seine qui a développé un outil similaire, la Toile Industrielle©. C'est un dispositif qui entend **recenser les acteurs qui jouent un rôle dans l'économie alimentaire du territoire** et observer leurs **interconnexions**. La Toile Alimentaire revêt ainsi trois dimensions :

### C'est un outil de connaissance territoriale

L'objectif n'est pas de créer des données mais de **s'appuyer sur des informations, des publications ou des indicateurs disponibles et existants**. Cette capitalisation doit permettre de réaliser un état des lieux de l'économie alimentaire locale afin d'avoir une **vision générale de l'organisation du système alimentaire territorial**.

### C'est un outil de diagnostic et d'analyse

L'outil devrait permettre d'analyser **plusieurs informations** telles que :

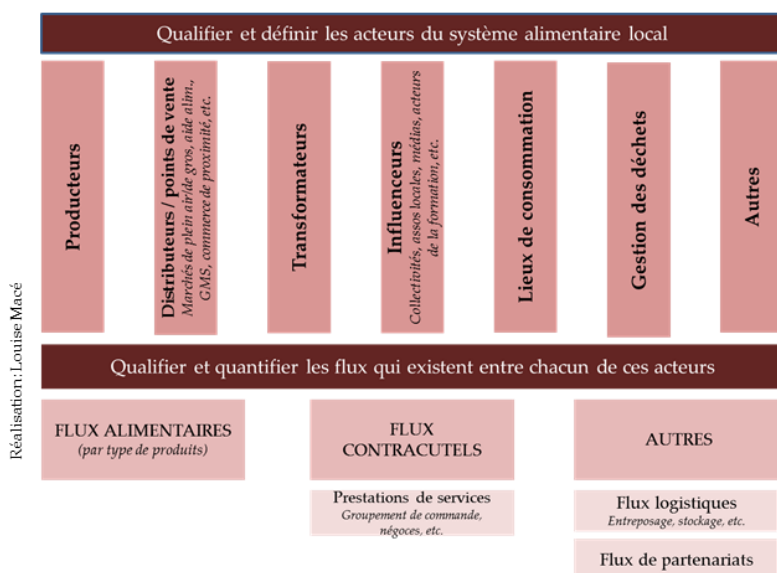
- Les interconnexions existantes
- Les points d'attractivité
- Les connexions faisant défaut
- Les opportunités et les potentiels d'émergence

Face à cette base de connaissance commune, chaque acteur pourra se positionner et s'adapter.

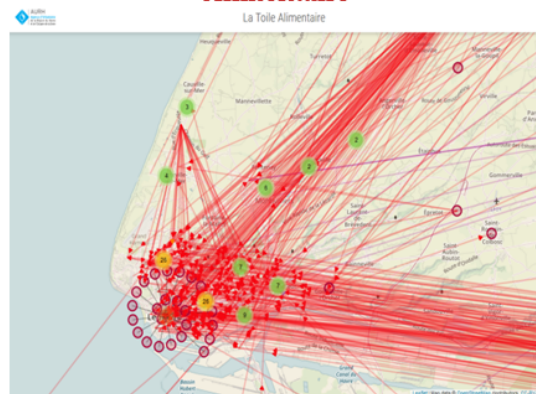
### C'est un outil de prospective

Le territoire pourra **se saisir de cet outil pour engager une réflexion et une vision stratégique de long terme**. A partir de ces données et de l'analyse qui en sera faite, les acteurs pourront **décider d'un cadre opérationnel d'actions** pour répondre aux enjeux du territoire, en particulier la structuration des filières alimentaires locales.

### Fonctionnement et arborescence de l'outil



### Représentation cartographiée de la Toile Alimentaire



#### ☐ Pilote du projet

- ✓ Mélanie BRIAND, Communauté de l'Agglomération Havraise

#### ☐ Sources

- ✓ Entretiens avec Mélanie Briand et Charlotte Rajade (CA76)
- ✓ Echanges avec Ugo Legentil, stagiaire à la CODAH
- ✓ Dossier déposé à l'appel à projet du PNA 2016-2017
- ✓ Documents transmis par la CODAH

#### ☐ Crédits photos

- ✓ CODAH



Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales



# Projet Alimentaire Territorial de Loire Layon Aubance



Paysage de Rablay-sur-Layon (Maine-et-Loire)

## La Communautés de communes de Loire Layon Aubance

Loire Layon Aubance (LLA) est une nouvelle communauté de communes créée en janvier 2017 suite à l'application de la loi NOTRe. Ce territoire rural, traversé par la Loire, le Layon et l'Aubance se caractérise, entre autres, par une activité agricole dynamique et diversifiée, parmi laquelle la viticulture occupe une place de choix.

De fait, situé en Pays de la Loire au cœur du Layon, le territoire bénéficie d'une situation géographique favorable dont certains acteurs comme les viticulteurs ont su tirer profit pour produire des vins dont la notoriété n'est plus à démontrer (Coteaux du Layon, Coteaux de l'Aubance, Anjou blanc ou rouge, etc.).

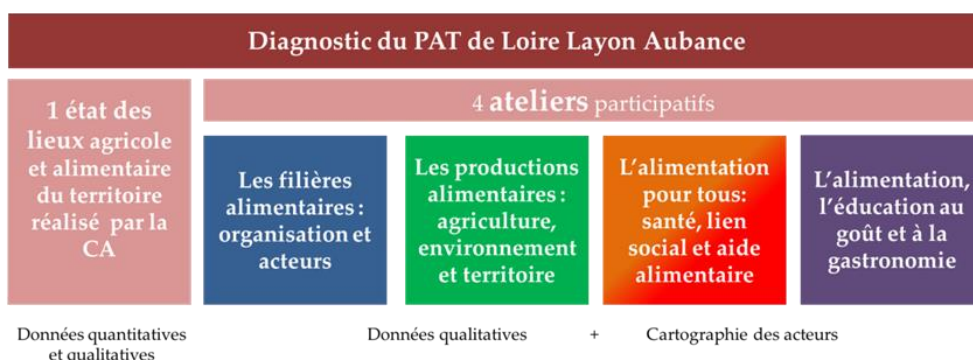
## Quelques données clés

- **56 000** habitants
- **19** communes
- **720** exploitations agricoles dont **317** en viticulture
- Près de **50%** des exploitations exercent au moins une activité de commercialisation en circuits de proximité
- **90 km** : longueur du Layon, principale rivière du territoire



Carte de la Communauté de communes de Loire Layon Aubance

## Le diagnostic transversal et participatif du Projet Alimentaire Territorial de LLA



Réalisation : Louise Macé





## L'aspect environnemental du PAT de Loire Layon Aubance

### La qualité de l'eau : une problématique majeure pour le territoire

Le territoire de Loire Layon Aubance fait face à un **défi environnemental majeur**. La rivière Layon – l'un des effluents de la Loire et « véritable colonne vertébrale du territoire » – est **l'une des rivières les plus polluées de France et d'Europe**. La qualité de l'eau est effectivement mauvaise du fait de concentrations physico-chimiques supérieures à la moyenne nationale et non conformes aux exigences de la Directive-Cadre sur l'Eau. Cette pollution est majoritairement due à l'usage d'herbicides et de produits phytosanitaires à des fins agricoles et non agricoles. **La qualité sanitaire du Layon est un enjeu environnemental fort et prioritaire pour le territoire.**

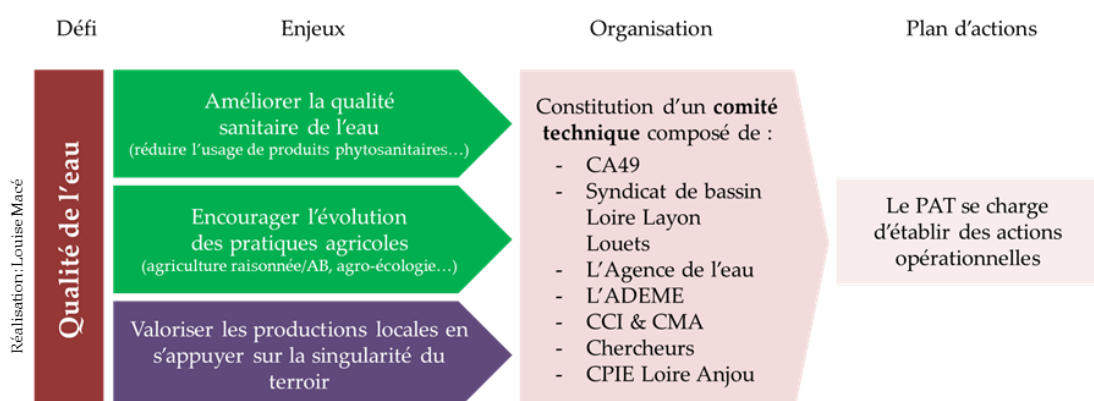
« On peut envisager l'alimentation, enjeu exprimé sur le territoire, comme une locomotive qui entraînerait derrière elle des améliorations pour l'environnement » **C. Bouc**

### L'articulation de trois champs de l'alimentation

L'image du territoire et des productions locales est associée à la qualité de l'eau et au bien-être environnemental du territoire. Certains acteurs économiques s'appuient sur les spécificités territoriales pour mettre en valeur leurs productions. C'est pourquoi, **une dégradation de la qualité de l'eau et de l'environnement pourrait nuire à l'image des produits et du territoire et à l'économie locale**, d'où l'importance pour le territoire de maîtriser cet enjeu eau. Mais si l'environnement a des conséquences négatives, il peut aussi être perçu comme un levier. **La valorisation de pratiques environnementales vertueuses peut accentuer la vente de certains produits et favoriser l'attractivité du territoire (tourisme vert ou l'oénotourisme).** L'environnement, l'économie alimentaire et l'identité gastronomique et culturelle sont trois thématiques articulées de façon complémentaire dans le PAT de Loire Layon Aubance.



### La réponse apportée par le PAT sur ces thématiques



« Pour beaucoup, l'environnement est perçu comme une contrainte. Pourtant, certains acteurs le voient comme une manière de valoriser leurs productions » **L. Mounereau**

#### Co-pilotes du projet

- ✓ Camille BOUC, Chambre d'Agriculture du Maine-et-Loire
- ✓ Alexandre ROUSSEAU, Communauté de Communes de Loire Layon Aubance

#### Sources

- ✓ Entretiens avec C. Bouc et L. Mounereau (Président du Syndicat de Bassin de Loire Layon Louets)
- ✓ Fiche territoire témoin RnPAT 2016
- ✓ Documents fournis par Camille Bouc

#### Crédit photos

- ✓ Chambre d'agriculture du Maine-et-Loire

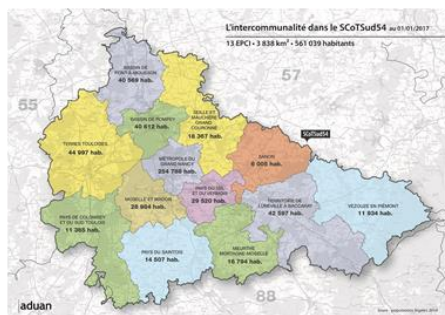


Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales





Projet Alimentaire Territorial  
du sud Meurthe-et-Mosellan



Le territoire du Sud Meurthe-et-Mosellan correspond à celui établi par le SCoT sud 54, plus grand SCoT de France par la superficie et le nombre de collectivités qu'il inclut (13 EPCI et 476 communes). Situé dans la région Grand Est – et dans l'ex-région Lorraine – ce vaste territoire comprend un bassin de consommation de près de 560 000 habitants, structuré autour de la métropole du grand Nancy, des agglomérations de Toul, Lunéville, Pont-à-Mousson et des bassins de Neuves Maisons, Pompey/Frouard et St Nicolas de Port.

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) du sud Meurthe-et-Mosellan se distingue par son approche multi-partenaire et sa démarche interterritoriale.

Bien que le PAT sud 54 soit coordonné par le Conseil Départemental, celui-ci s'articule autour d'un partenariat constitué de 14 acteurs<sup>1</sup>. Parmi eux, de nombreuses collectivités mais également des acteurs institutionnels et consulaires (Chambres d'agriculture et des métiers et de l'artisanat) et du milieu de l'enseignement (Université de Lorraine). Via ce PAT, l'objectif est de créer du lien et de la synergie entre les partenaires et leurs actions pour élaborer une stratégie de développement territorial commune et parvenir à un changement d'échelle.

D'autre part, le PAT du sud Meurthe-et-Mosellan est original parce qu'il se **déploie à deux échelles distinctes** (cf. schéma ci-contre).

« [À l'échelle départementale] L'objectif est de poser le cadre d'une stratégie de long terme visant à structurer ces filières, planifier les flux de matière et réfléchir à l'implantation des outils collectifs de transformation, de stockage et de transport. »

Audrey Normand,  
Vice-Présidente du Conseil  
départemental 54 déléguée à  
l'agriculture et à  
l'environnement



Réalisation: Louise Macé

1 Le CD de Meurthe-et-Moselle, le Pays Terres de Lorraine, le PNR de Lorraine, le PETR Val de Lorraine, le PETR du Lunévillois, la Métropole du Grand Nancy, la Communauté de Communes du Bassin de Pompey, le Syndicat mixte du SCoT Sud 54, la CDA 54, la CMA 54, la structure paysan bio lorrain, le CGA Lorraine, le CPIE de Nancy-Champenoux et l'Université de Lorraine.



## Le projet d'accessibilité sociale du Pays Terres de Lorraine (projet local du PAT sud 54) « Se nourrir lorsque l'on est pauvre »

### Entre développement territorial et développement social

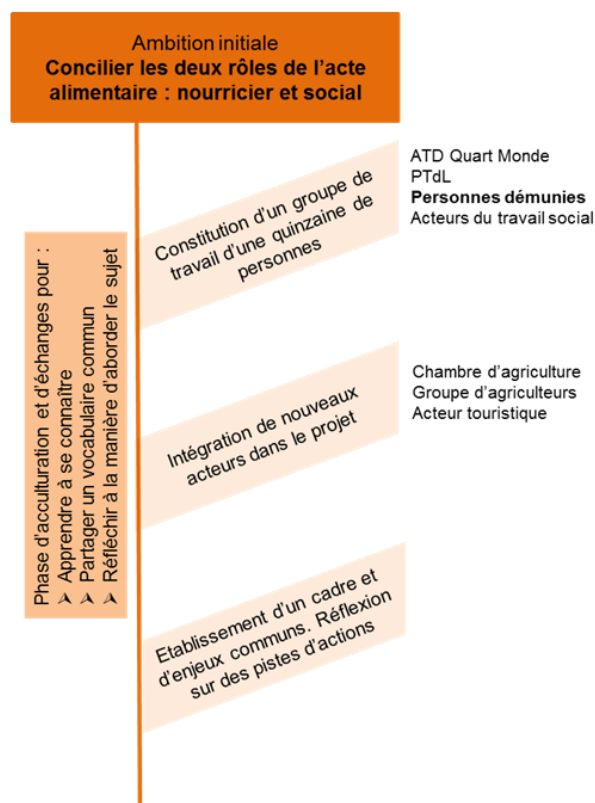
Le Pays Terres de Lorraine (PTdL) est constitué de 4 communautés de communes situées entre les rives de la Meuse et de la Moselle. Dans le cadre du PAT sud54, le Pays a choisi de mener une action sur l'accessibilité sociale de l'alimentation, car les enjeux sociaux sont des thématiques particulièrement prégnantes dans les différents projets du territoire. Effectivement, il apparaît que les communautés de communes et les différents élus en premier lieu desquels le Président du pays Terres de Lorraine, ont placé la question sociale assez haute dans leurs objectifs de développement territorial (Projets de territoire 2005 et 2016, programme Leader, etc.).

« En Meurthe-et-Moselle, il y a une vraie culture et une sensibilité particulière à ces questions, à ce lien entre développement territorial et développement social. »

**B. Guérard, Directeur du Pays Terres de Lorraine**

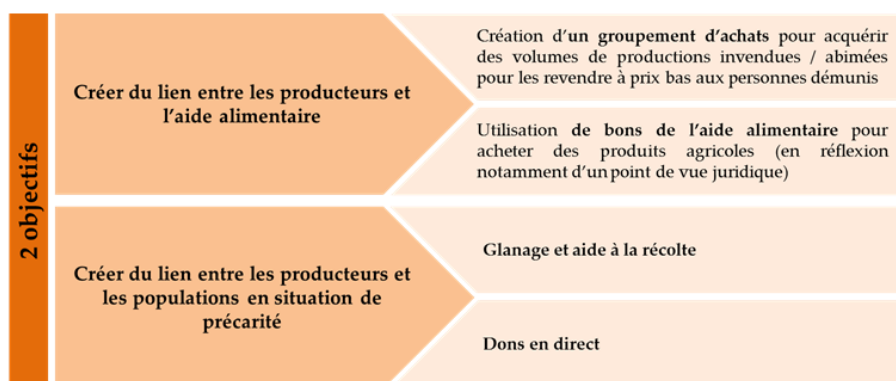
Le PTdL a ainsi saisi l'opportunité d'un partenariat avec l'Association ATD Quart Monde pour développer le projet « Se nourrir lorsque l'on est pauvre », un projet sur l'accessibilité des plus démunis à l'alimentation.

### Une méthodologie de projet entre interconnaissance et acculturation



Réalisation: Louise Macé

### Pistes d'actions envisagées



Réalisation: Louise Macé

#### Porteur du projet

✓ Anne FORTIER, Conseil Départemental 54

#### Contact référent sur le projet du Pays Terres de Lorraine

✓ Benoît GUERARD, Pays Terres de Lorraine

#### Sources

✓ Entretiens avec A. Fortier et B. Guérard  
✓ Dossier déposé à l'appel à projet du PNA 2016-2017  
✓ Documents fournis par B. Guérard

#### Crédit photos

✓ Pays Terres de Lorraine



Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales



## Projet Alimentaire Territorial de Nantes Métropole



### □ Le territoire de Nantes Métropole

Située en Loire-Atlantique, la Métropole de Nantes est composée de 24 communes, ce qui représente un bassin de consommation de près de 609 000 habitants. Dynamique et en pleine expansion, la métropole s'est saisie de nombreuses prérogatives parmi lesquelles, les questions alimentaires. De fait, l'activité agro-alimentaire occupe une place de choix dans le système alimentaire de la métropole. Très productive, l'agriculture locale offre surtout

une grande diversité de productions. La filière agro-alimentaire, fleuron économique du territoire, s'appuie quant à elle sur les savoir-faire industriels hérités de l'histoire portuaire de Nantes et des entreprises de renom. Renforcées par la proximité avec la façade océanique et par un écosystème agro-alimentaire propice à leur développement, les exportations agro-alimentaires ont un rôle important dans l'économie du territoire.

### □ Quelques données clés

- **540 000** touristes par an
- **420** établissements agro-alimentaires
- La Loire-Atlantique est le **1er** département de France en agriculture biologique et fait partie de la **2ème** région agroalimentaire de France
- **De nombreuses** entreprises agroalimentaires locales emblématiques : LU, BN, Saupiquet, Tipiak, St Michel, etc.
- **54%** des exploitations ont au moins un débouché en vente directe

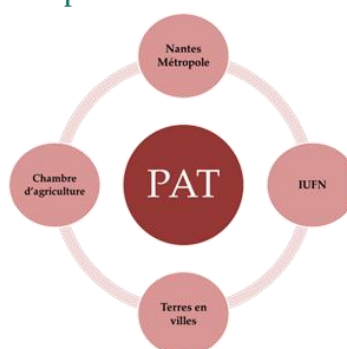


Les 24 communes de Nantes Métropole

### □ Une alimentation durable au cœur du PAT nantais

« Produire une alimentation locale, durable, et accessible à tous ». Tel est l'objectif du Projet Alimentaire Territorial de la Métropole nantaise qui vise, au-delà la recherche de cohérence des politiques publiques et des initiatives privées sur la question alimentaire, à soutenir une production économique locale et à apporter au grand public des éléments de compréhension sur les impacts de sa consommation alimentaire. Le projet s'inscrit dans un objectif d'alimentation durable. Il s'appuie sur les pratiques locales de co-construction et sur une forte dimension culturelle (Nantes Food Forum, Voyage à Nantes) pour valoriser les produits et savoir-faire locaux, à l'image de la vache nantaise.

### □ Quatre partenaires au service du PAT



Outre les acteurs du territoire et ses services internes, la Métropole bénéficie de l'appui méthodologique de la Chambre d'agriculture, de l'International Urban Food Network et de Terres en villes ainsi que de l'appui technique de l'Agence d'Urbanisme de la Région Nantaise.

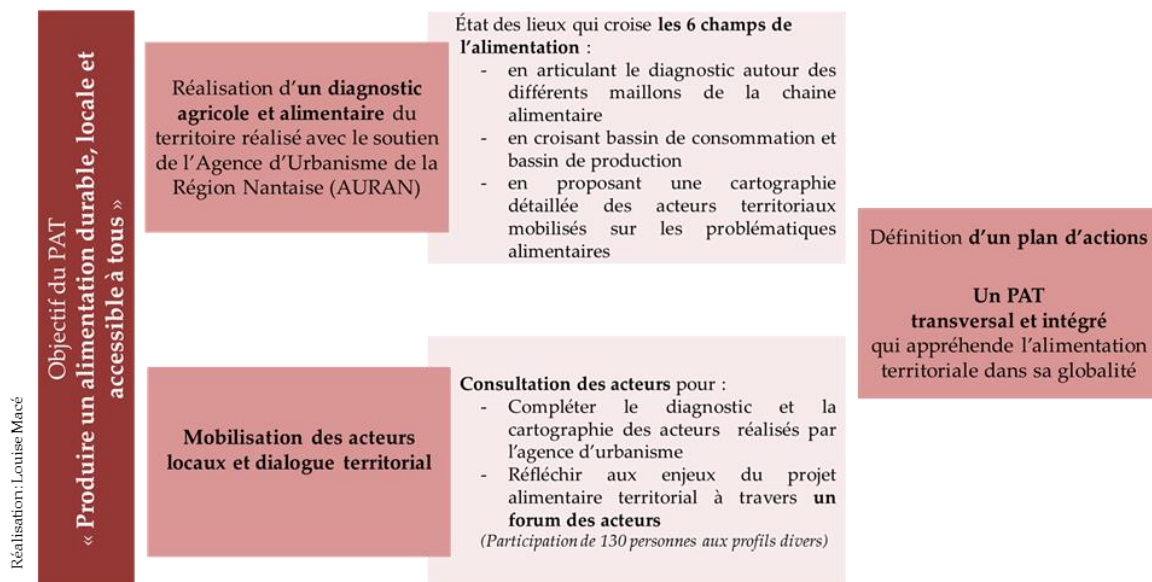




## Le PAT de Nantes Métropole : un projet transversal

Investie sur les questions alimentaires depuis plusieurs années à travers le soutien à l'agriculture locale et biologique ou la revalorisation de 450 hectares de friches, la métropole de Nantes a choisi **de changer d'échelle en s'orientant vers un système alimentaire durable**.

Le projet alimentaire territorial qu'entend développer la métropole répond à **cette volonté d'appréhender l'alimentation dans toutes les dimensions du développement durable**. Cette approche globale se retrouve dans la méthodologie utilisée par la métropole et ses partenaires pour définir et élaborer son projet.



« Nous voulons inscrire le PAT dans la durée, comme politique transversale »

**Jean Claude Lemasson**  
Vice Président de Nantes Métropole

### Zoom sur la mobilisation des acteurs territoriaux à travers le « Forum des acteurs »

| Objectif                                                      | Organisation                                                                                                                                                                                                          | Phase de travail                                                                                                                                                                                       | Plus-value                                                                                                                                                                                                                                                              |
|---------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Déterminer collectivement les enjeux principaux du PAT</b> | 130 personnes aux profils divers, réparties au hasard en 12 tables rondes<br><br>Chaque table ronde travaille sur deux thématiques (thématiques traitées 4 fois)<br><br>Chaque table ronde traite de deux thématiques | <b>Chaque table :</b><br>- Détermine <b>2 enjeux</b> propres au territoire pour chacune des 2 thématiques<br>- Détermine <b>des freins</b> et <b>des leviers</b> pour chacun des 4 enjeux mis en avant | - Impliquer les acteurs du territoire dans la co-construction du projet<br>- Favoriser l'interconnaissance et les échanges entre acteurs<br>- Mixer les profils et statuts<br>- Faire sortir les acteurs de leurs zones de confort sur des sujets parfois non maîtrisés |

Réalisation: Louise Macé

#### Porteur du projet

✓ Jean-Claude LEMASSON, Nantes Métropole

#### Porteur du projet

✓ Dominique BARREAU, Nantes Métropole

#### Sources

✓ Dossier déposé à l'appel à projet du PNA 2016-2017  
 ✓ Prise de notes lors de la journée sur le PAT organisée dans le cadre du Nantes Food Forum

#### Crédit photos

✓ Nantes Métropole



Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales



# Projet Alimentaire Territorial de Tulle agglomération



Vaches dans un champ de Chamboulive

## □ Tulle agglomération

La communauté d'agglomération de Tulle qui se situe au cœur de la Corrèze, en Nouvelle-Aquitaine est composée de 45 communes, soit près de 45 000 habitants. Les axes de peuplement et de communication du territoire se structurent autour des vallées et des axes routiers principaux. La ville de Tulle qui regroupe un tiers des habitants du territoire concentre une grande partie des activités économiques de l'agglomération. Le

secteur tertiaire – notamment les emplois publics – sont particulièrement bien représentés au sein de l'agglomération du fait du statut de préfecture de la ville de Tulle. Toutefois, le territoire demeure rural, et l'agriculture un secteur structurant. C'est pourquoi, l'une des préoccupations majeures pour l'agglomération porte sur le métier d'agriculteur et l'avenir de l'agriculture sur le territoire.



Animation sur les produits locaux auprès d'enfants

## □ Quelques données clés

- **70 %** des exploitations agricoles spécialisées en vaches allaitantes (broutard, veau sous la mère)
- Près d'**1/4** des terres agricoles à l'avenir incertain
- **26** exploitations **sur 600** labellisées AB (soit seulement **2%** des surfaces de Tulle Agglomération)
- **2 %** des entreprises agricoles ont traité la production de porcs, volailles, lait, fruits & légumes
- **3** établissements sur le territoire proposent des formations aux métiers agricoles et métiers de bouches

## □ Une situation agricole préoccupante sur le territoire

L'agglomération de Tulle est confrontée à **des difficultés agricoles importantes**. Celles-ci sont d'ordre démographique, économique et social. **Peu diversifiée**, l'agriculture locale se caractérise avant tout par des exploitations d'élevage bovin (viande) et par des productions de type broutards ou veaux de lait sous la mère. Cette **quasi monoproduction peu rémunératrice** induit une forte dépendance d'un grand nombre d'agriculteurs aux aides publiques et se traduit par une **faible représentation des activités agro-alimentaires de transformation et de distribution** sur le territoire. Plusieurs exploitants et éleveurs font face à **des situations de précarité majeure**. A l'image du reste de la France, le territoire

**connait une diminution progressive mais importante du nombre d'agriculteurs et d'exploitations**. Dans un contexte et une culture où la transmission hors cadre familial est encore peu pratiquée, **les générations peinent à se renouveler et le territoire peine à attirer de nouveaux exploitants**. L'installation et la transmission des exploitations agricoles constituent de réels enjeux pour l'agglomération de Tulle.

C'est donc pour répondre aux défis que représente l'activité agricole pour l'aménagement et le dynamisme économique et social du territoire, que l'agglomération de Tulle a fait le choix de mettre en œuvre un projet alimentaire territorial.





## Un PAT « agri-alimentaire »

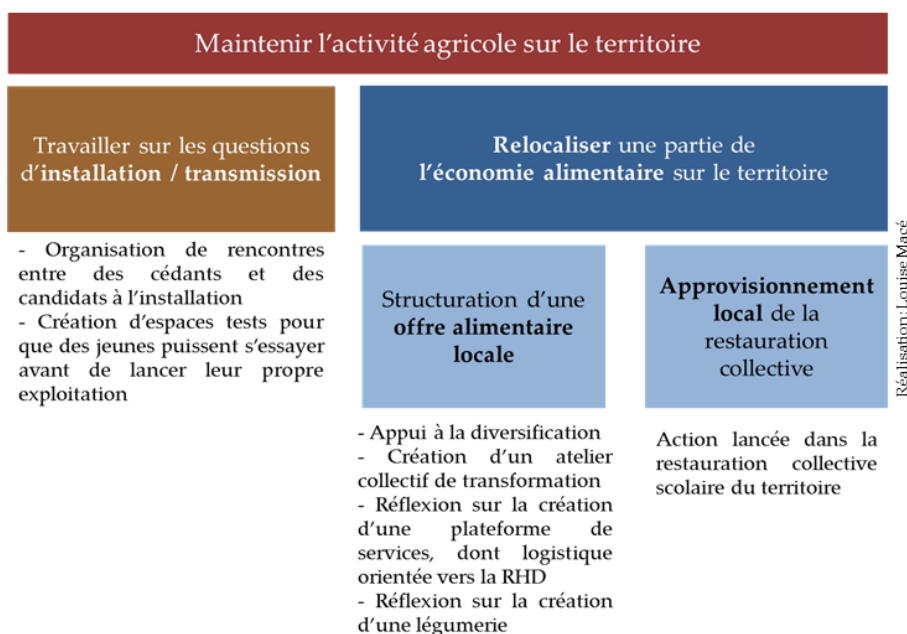
### Un partenariat singulier intégrant un établissement de formation agricole

Compte tenu des enjeux que représente l'activité agricole pour le territoire, le **projet alimentaire territorial de l'agglomération de Tulle revêt une tonalité agri-alimentaire**. Cela explique le partenariat qui s'est constitué autour du projet. L'agglomération pilote et met en œuvre le projet mais trois partenaires interviennent en tant que co-maîtres d'œuvre de certaines actions : la **Chambre d'agriculture de Corrèze**, l'**Etablissement d'enseignement agricole EPLEFPA Tulle-Naves** et la **ville de Tulle**. Le projet bénéficie ainsi d'une **pluralité de compétences dans le domaine de l'économie alimentaire** : formation et sensibilisation de futurs professionnels agricoles et de bouche, très bonne connaissance de l'activité agricole territoriale et des réseaux d'acteurs à mobiliser, ingénierie opérationnelle

et financière, compétences politiques, etc. Peu de projets alimentaires territoriaux intègrent dans leur gouvernance des établissements de formation. Il a pourtant semblé **pertinent au porteur de projet d'associer une telle structure car cela permet de toucher directement le public concerné par le projet**. Travailler directement auprès des apprenants et futurs acteurs du secteur agricole permet de les sensibiliser aux défis de l'activité agricole sur le territoire tels que la **diversification, la création de filières alimentaires de proximité, l'installation hors cadre familial, etc.** C'est aussi une façon de les mobiliser directement pour la mise en œuvre de certaines actions opérationnelles.

« Il est important qu'un établissement scolaire agricole et les apprenants qu'il abrite soient impliqués dans ce genre de projet pour qu'ils s'approprient les enjeux et démultiplient un certain nombre d'actions » **D. Bertholy**

### Deux objectifs pour répondre aux défis posés par l'activité agricole



« Très vite nous avons pensé la restauration collective. Nous avons souhaité entrer par ce champ en abordant de façon conjointe toutes les autres questions : foncier, installation, transformation, circuits courts, etc. »

**D. Bertholy**

#### Co-pilotes du projet

- ✓ Didier BERTHOLY, Agglomération de Tulle
- ✓ Yves RIGAL, Chambre d'agriculture de Corrèze
- ✓ Christian VIRLOJEUX, Etablissement agricole EPLEFPA Tulle-Naves

#### Sources

- ✓ Entretiens avec D. Bertholy et M. Chaveroux (Chargé de mission à la Chambre d'Agriculture de Corrèze)
- ✓ Dossier déposé à l'appel à projet du PNA 2016-2017
- Crédit photos
  - ✓ Tulle agglomération



Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales



## Politique Agroécologique et Alimentaire de Montpellier Méditerranée Métropole



### ❑ La métropole de Montpellier Méditerranée

Montpellier Méditerranée Métropole (3M) est située dans la plaine du Bas Languedoc, dans la nouvelle région Occitanie. Attractif et dynamique, le territoire compte 31 communes et plus de 400 000 habitants ce qui constitue le bassin de consommation le plus important de la région. La métropole jouit de sa situation exceptionnelle de carrefour, d'axe de communication majeur et de son ouverture vers l'extérieur. L'agriculture locale y est diversifiée, offrant une gamme vaste de productions, mais reste dominée par la

viticulture et l'élevage ovin. Les productions issues de l'activité maraîchère sont peu consommées sur place et sont en grande partie exportées à travers le reste de la France. La métropole est de plus en plus affectée par les aléas liés au changement climatique. Cela impacte les dynamiques socio-économiques du territoire, en premier lieu desquelles l'activité agricole et explique le désir important des acteurs locaux, citoyens et élus, à s'adapter à ces nouveaux enjeux.

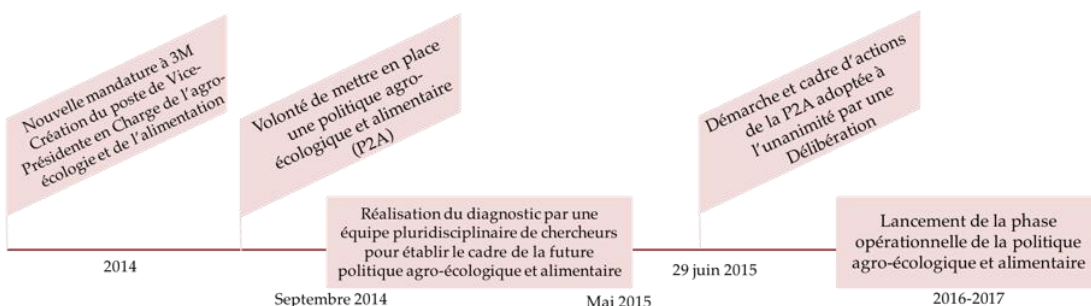


La logo de la métropole est formé des 3M de Montpellier Méditerranée Métropole rappelant le soleil (orange), la nature (le vert) et la Méditerranée (le bleu violette)

### ❑ Quelques données clés

- **640** exploitations au sein de Montpellier Méditerranée Métropole
- **1/3** des surfaces de la métropole dédiée à l'activité agricole
- **12,5%** des exploitations de la métropole convertie en Agriculture Biologique (l'Hérault, **4ème** département bio de France)
- **17%** de terres en moins sur le territoire entre 2000 et 2017
- **2800** chercheurs (agriculture, alimentation, environnement, biodiversité, etc.) réunis sur le campus d'Agropolis

### ❑ Processus d'élaboration de la politique agro-écologique et alimentaire de 3M





## Singularités de la démarche alimentaire de Montpellier

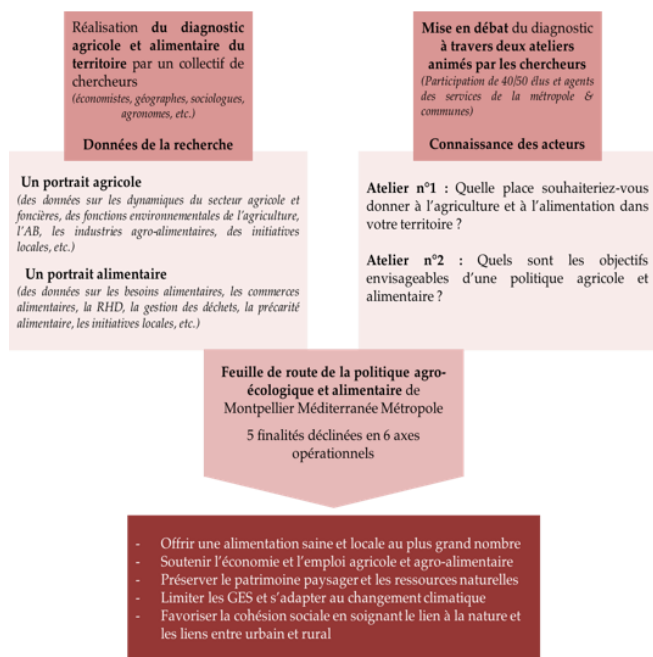
### Une politique agro-écologique et alimentaire inscrite dans le projet de territoire

L'une des particularités de la démarche adoptée par Montpellier Méditerranée Métropole réside dans le fait que la Métropole a décidé de répondre aux problématiques et enjeux alimentaires de son territoire par l'élaboration d'une politique publique agro-écologique et alimentaire et non par un seul projet. Ce choix politique témoigne d'une volonté marquée de s'engager dans la mise en œuvre d'un système alimentaire plus vertueux, et ce, sur le long terme. Bénéficiant d'un portage politique et institutionnel fort, cette politique s'articule et s'inscrit dans la

**stratégie de développement du territoire** La politique publique agro-écologique et alimentaire développée au sein de la métropole constitue de fait l'un des sept piliers (pilier n°5 « Agro-écologie et alimentation ») qui définit le projet du territoire et se traduit dans les différents documents qui y ont trait, en particulier les documents de planification et d'urbanisme. Cette singularité participe à décroisonner le travail des agents de la métropole et renforce le caractère transversal de la politique publique.

« C'est une politique éminemment transversale car elle s'articule et prend appui sur les autres champs des politiques publiques » V. de St Vaulry

### La recherche sollicitée pour accompagner la définition de la politique publique



### Lier agro-écologie et alimentation pour « faire système »

Dans l'objectif de tendre vers un système alimentaire plus durable, il semblait important pour les porteurs de projet d'articuler les problématiques alimentaires du territoire avec les enjeux agro-écologiques dans une seule et même politique publique. Pour la métropole de Montpellier, la réponse au défi alimentaire du territoire doit effectivement être menée de front et s'accompagner d'une évolution des pratiques agricoles, de la protection des ressources naturelles, de la réduction des gaz à effet de serre, de la transition énergétique, etc. Si l'angle agricole domine, la dimension environnementale, notamment à travers la promotion de modes de production et de consommation agro-écologiques, est particulièrement prégnante dans cette stratégie alimentaire.

Associer les deux enjeux permet de donner du sens à la politique publique pour qu'elle « fasse système ».

#### Porteur du projet

- ✓ Isabelle TOUZARD, Montpellier Méditerranée Métropole

#### Pilote du projet

- ✓ Valérie de Saint VAULRY, Montpellier Méditerranée Métropole

#### Sources

- ✓ Entretien avec V. de Saint Vaulry
- ✓ Dossier déposé à l'appel à projet du PNA 2016-2017
- ✓ Documents fournis par V. de Saint Vaulry

#### Crédit photos



Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales



# Plan Alimentaire Durable de la ville de Rennes



Déjeuner en restauration scolaire (Rennes)

## □ Le Plan Alimentaire Durable de la ville de Rennes

Lauréat de l'appel à projet du PNA en 2015, la ville de Rennes a officiellement lancé son Plan Alimentaire Durable (PAD) à l'automne 2016. Le projet est porté par Nadège Noisette (EELV) Adjointe à la Maire de Rennes, en charge des approvisionnements, ce qui explique qu'il se concentre sur la restauration collective scolaire et revête une dimension environnementale très importante. Le PAD s'articule autour de 3 objectifs à atteindre d'ici 2020 : y introduire 20% de produits issus de l'agriculture biologique, 20% de produits « durables » et réduire de 50% le gaspillage alimentaire. Un cahier des charges a été développé pour préciser les critères de durabilité. Avec plus de 80% de fournisseurs situés dans le Grand Ouest, l'objectif est également de s'approvisionner en local lorsque cela est possible. 30 actions opérationnelles ont été établies à partir d'un état des lieux de la restauration scolaire rennaise et d'ateliers participatifs.

## □ Quelques données clés

- 10 000 repas fabriqués par jour pour la restauration scolaire (maternelle, primaire)
- 74 % : taux de fréquentation des restaurants scolaires
- 2,2 millions d'euros : budget de la ville de Rennes consacré à l'achat de denrées alimentaires des restaurants scolaires
- 18 kg de denrées gaspillées par enfant et par an

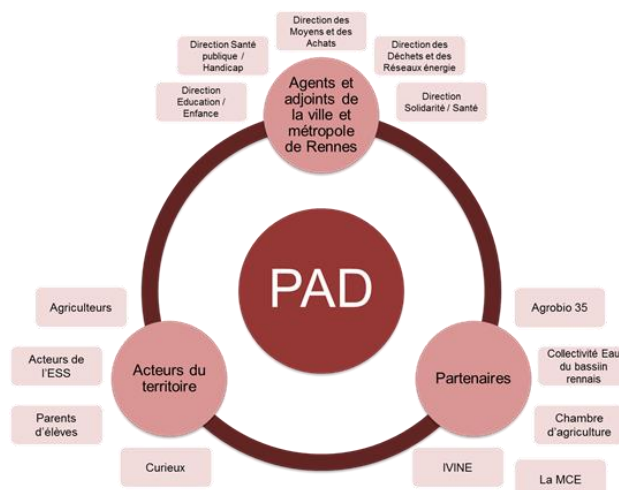


Maisons à pans-de-bois (Vieux Rennes)

## □ Le PAD rennais : exemple d'un travail en transversalité

L'état des lieux de la restauration collective rennaise, réalisé pendant près d'un an et qui a permis de déterminer le plan d'actions, intègre de nombreuses données et indicateurs (chiffrés et qualitatifs) agricoles mais aussi alimentaires. Ainsi, dès le diagnostic, l'alimentation a été appréhendée sous toutes ses dimensions, ce qui explique que le projet soit tant systémique.

En outre, un important travail de décloisonnement a été réalisé entre les acteurs associés au projet. Cette diversité d'acteurs participe à l'enrichir tout en assurant son appropriation par les acteurs locaux.



Réalisation: Louise Macé

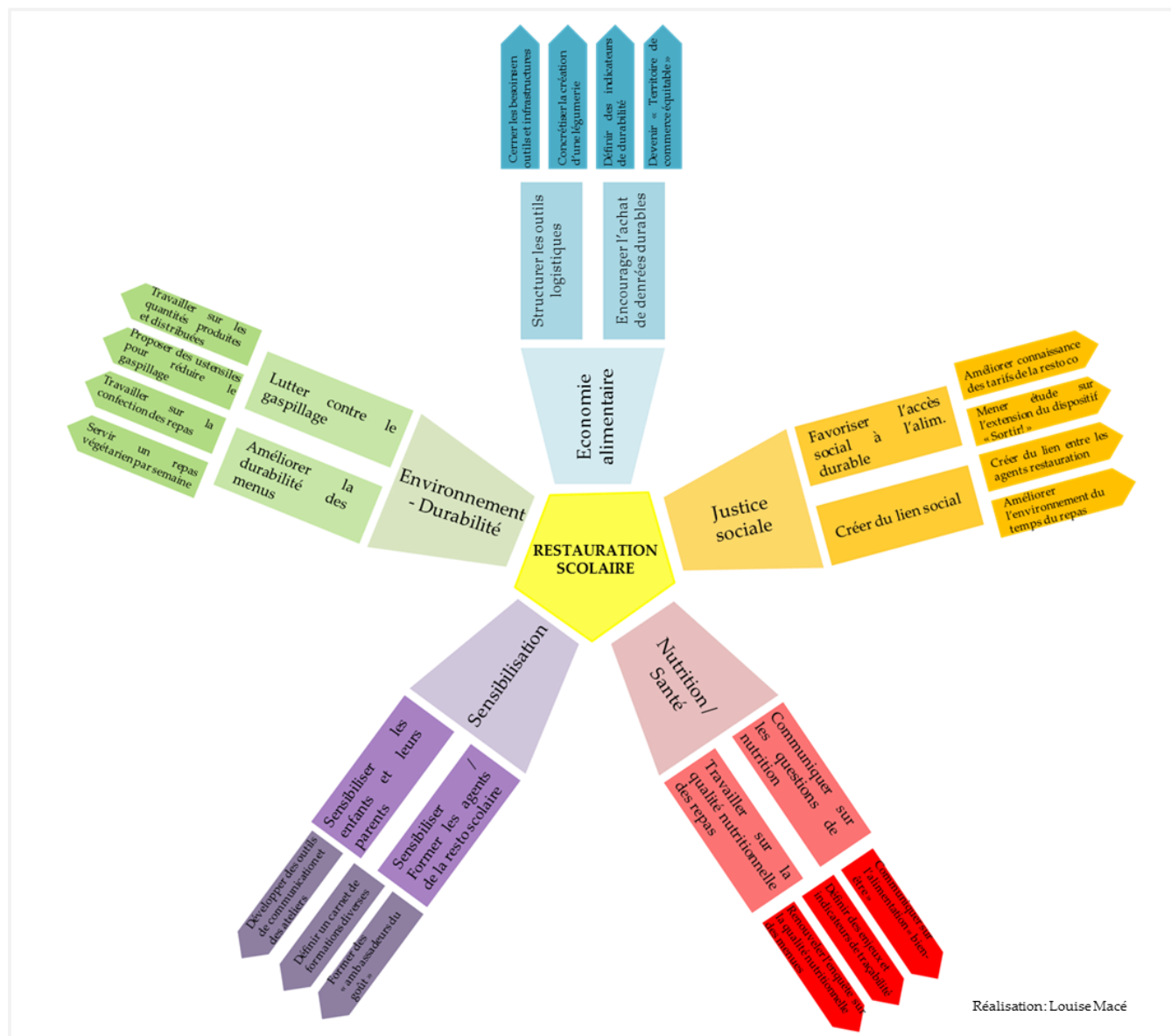




## Le PAD de Rennes: Exemple d'un projet systémique

Le schéma ci-dessous traduit les grandes orientations et quelques-unes des trente actions du PAD de Rennes. L'ambition est de démontrer à travers cette illustration comment les champs de l'alimentation peuvent être articulés et comment l'alimentation peut « faire système ».

Ici, le PAD de la ville de Rennes est un projet systémique articulé autour de la restauration collective scolaire.



### Porteur du projet

- ✓ Nadège NOISETTE, Ville de Rennes

### Pilote du projet

- ✓ Typhaine HERRE-BARRAILLER, Ville de Rennes

### Sources

- ✓ Entretien avec T. Herré-Barrailler
- ✓ Dossier déposé à l'appel à projet du PNA 2014-2015
- ✓ Documents fournis par T. Herré Barrailler

### Crédits photos

- Richard Volante et Office du tourisme de Rennes



Fonds européen agricole pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales

